



Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec

Mai 2019

Québec 

PRODUCTION

Service des études économiques et commerciales
Direction de la modernisation des produits forestiers
Direction générale de l'attribution des bois et du développement industriel

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation et à la conception de ce document.

RÉDACTION

Timothée Boutin, Service des études économiques et commerciales
Nefely Noande Ursula Ravaud, Service des études économiques et commerciales
Louis Gagnon, Service des études économiques et commerciales
Élodie Matteau, Service des études économiques et commerciales
Antoine Poulin-Moore, Service des études économiques et commerciales

COLLABORATION

Martin Déry, Service des études économiques et commerciales
Sébastien Charron, Service des études économiques et commerciales

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec :

Service des études économiques et commerciales

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-203
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8644
DMIPF@mffp.gouv.qc.ca

Service à la clientèle

Téléphone : 418 627-8600
Sans frais : 1 844 LAFORET (1 844 523-6738)
Télécopieur : 418 644-6513
services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
© Gouvernement du Québec, 2019
ISBN : 978-2-550-83641-4 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	6
Introduction	8
1 Données	9
1.1 Recensement de la population de 2016	9
1.2 Arrondissement aléatoire et confidentialité	10
1.3 Divisions géographiques	11
1.3.1 Subdivisions de recensement (SDR)	11
1.3.2 Municipalités régionales de comté (MRC)	12
1.3.3 Régions administratives (RA)	12
1.4 Mises en garde	12
2 Méthodologie	14
2.1 Seuils relatifs	14
2.2 Seuils absolus	15
2.3 Méthodologie retenue	16
3 Résultats et analyse généraux	18
3.1 Municipalités	18
3.2 Régions administratives	22
3.3 Province	26
4 Résultats et analyse détaillés pour les régions plus dépendantes du secteur forestier	28
01 - Bas-Saint-Laurent	29
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	32
04 - Mauricie	35
05 - Estrie	37
08 - Abitibi-Témiscamingue	39
09 - Côte-Nord	41
10 - Nord-du-Québec	43
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45
12 - Chaudière-Appalaches	48
17 - Centre-du-Québec	50

Conclusion	52
Annexes	53
Annexe 1 : Dépendance économique à l'industrie forestière des régions et des MRC du Québec	53
Annexe 2 : Description des codes SCIAN	56

Le secteur forestier, une industrie au cœur de l'économie québécoise

Le secteur forestier est considéré comme un bel exemple d'économie circulaire qui s'inscrit dans le développement durable québécois. En plus de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'aménagement durable des forêts, le secteur forestier ouvre de nouvelles possibilités à l'innovation et à l'intégration de nouveaux équipements technologiques afin de valoriser la matière ligneuse sous toutes ses formes. Qui plus est, la diversification du secteur forestier l'amène à devenir progressivement un secteur technologique de pointe qui encourage le maintien et la création d'emplois spécialisés et de qualité dans toutes les régions du Québec.

Le dynamisme qui se dégage du secteur forestier québécois se perçoit dans toutes les étapes de production. Les produits de la première transformation, qui proviennent principalement de l'usinage de la matière première (bois rond, copeaux, sciures, rabotures, écorces, bois récupérés et papiers récupérés), sont multiples et variés. Pensons notamment aux panneaux composites, au sciage, aux granulés, à la pâte commerciale, au papier et au carton. Le Québec excelle également dans la fabrication de produits de deuxième et de troisième transformation du bois, dont les parements extérieurs, les planchers, les poutrelles de plancher et de toit, le bois lamellé-collé et lamellé-croisé, les maisons modulaires, de même que les emballages en papier et en carton. La fabrication de produits à plus forte valeur ajoutée contribue d'ailleurs à générer 65 % du produit intérieur brut rattaché au secteur forestier québécois.

Enfin, ce dynamisme fait en sorte que le secteur forestier québécois offre des produits variés et de grande qualité, dont la notoriété est reconnue à l'étranger. L'industrie québécoise des produits forestiers peut d'ailleurs avoir accès à une vingtaine de grandes métropoles nord-américaines dénombrant plus de 100 millions d'habitants, et ce, dans un rayon de 1 500 kilomètres. Ces facteurs stimulent les exportations du secteur forestier, qui composent 12 % des exportations totales québécoises. De plus, avec une balance commerciale d'environ 8 G\$, le secteur forestier contribue de façon importante à ce que le bilan commercial global du Québec demeure positif.

Sommaire

Le secteur forestier est présent dans toutes les régions du Québec. Son action couvre les activités liées à la foresterie et à l'exploitation forestière, de même que celles liées à la première, deuxième et troisième transformation du bois (scieries, placage, contreplaqués, cogénération, pâtes et papier, etc.).

La présente étude a pour objectif de quantifier l'importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités du Québec. À cet effet, les résultats obtenus indiquent que l'ensemble de l'industrie constitue une force économique importante pour 152 municipalités puisque le secteur forestier y regroupe 10 % et plus des emplois totaux. Ce document vise également à apporter une valeur ajoutée aux travaux publiés en 1994¹, en 2000² et en 2006³. Il présente ainsi les municipalités régionales de comté (MRC) et les régions administratives qui montrent une dépendance économique à l'égard du secteur forestier supérieure à la moyenne québécoise.

Cette étude se divise en quatre parties. La première présente la provenance des données relatives aux différentes divisions géographiques. La deuxième partie introduit la méthodologie retenue pour quantifier l'importance du secteur forestier. La troisième partie aborde les résultats obtenus pour les municipalités, les MRC et les régions administratives. La quatrième partie propose une analyse détaillée de la présence du secteur forestier pour les dix régions administratives montrant un indice de dépendance économique (IDE) supérieur à la moyenne québécoise.

Les travaux que nous avons réalisés se sont limités aux données de l'emploi. Ils ne tiennent donc pas compte des effets économiques indirects résultant, par exemple, des dépenses en investissement ou des exportations. Cependant, les résultats obtenus permettent d'illustrer

¹ Serge SIMARD, *L'industrie de la transformation du bois. Une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises*, ministère des Ressources naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, août 1994, 37 pages.

² André CANESSA, *L'industrie de la transformation du bois. Une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises*, ministère des Ressources naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, octobre 2000, 38 pages.

³ Claire FILION, *L'industrie de la transformation des produits forestiers. Une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, juillet 2006, 65 pages.

l'importance du secteur forestier dans l'amélioration de la richesse collective des municipalités, des MRC et des régions administratives du Québec. Ils constituent également des outils stratégiques pour guider les orientations et les politiques publiques propres à l'ensemble de l'industrie.

Introduction

Le secteur forestier constitue un pilier économique au Québec. Il regroupe les secteurs de la foresterie, de l'exploitation forestière de même que de la fabrication de papier et de produits en bois⁴. En 2017, l'ensemble de cette industrie a enregistré un PIB de 6,5 G\$, générant ainsi 2 % de l'activité économique globale. Cette performance reposait notamment sur près de 2 000 établissements qui ont employé approximativement 60 000 travailleurs et généré des livraisons manufacturières (nationales et internationales) d'une valeur d'environ 18 G\$.

En plus d'être un véritable moteur pour l'économie québécoise, le secteur forestier est un vecteur important de développement pour plusieurs régions du Québec. Cependant, aucune étude récente ne semble mesurer ou évaluer l'étroite relation qu'entretiennent notamment les municipalités et les régions du Québec avec les différents acteurs de l'industrie. Cet exercice, qui peut sembler simple *a priori*, nécessite une certaine réflexion quant aux choix des données retenues, à l'utilisation de la notion de dépendance économique à un secteur d'activité, de même qu'à l'analyse et à l'interprétation des résultats.

La présente étude a comme objectif de quantifier la dépendance économique au secteur forestier des différentes divisions administratives du Québec que sont les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) et les régions administratives. Pour réaliser cette tâche, nous utiliserons une approche basée sur les données de l'emploi.

⁴ Les activités liées à la foresterie, à l'exploitation forestière de même qu'à la fabrication de papier et de produits en bois sont associées aux codes SCIAN 113, 1153, 321 et 322.

1 Données

Différentes données peuvent être utilisées pour mesurer la dépendance économique au secteur forestier d'une division géographique. Par exemple, l'analyse de valeurs économiques, telles que les revenus d'emploi et les taxes perçues auprès d'un secteur industriel, peut s'avérer pertinente. Toutefois, la possibilité de divergences salariales et de différents niveaux de prix d'une région à l'autre risque de créer certaines distorsions dans l'analyse des résultats et d'apporter une mauvaise interprétation de ceux-ci. Pour la présente étude, nous avons plutôt retenu, comme indicateur, le nombre de personnes occupées par un travail dans le secteur forestier. Une personne occupée est définie essentiellement comme étant une personne âgée de 15 ans et plus effectuant ou ayant effectué un travail rémunéré ou non au cours d'une période donnée (Statistique Canada). Cette variable constitue un indicateur fiable pour mesurer l'apport d'une industrie en raison de l'uniformité et de la disponibilité des données. De plus, elle n'est pas soumise aux disparités régionales relatives aux valeurs économiques mentionnées précédemment.

1.1 Recensement de la population de 2016

Les données relatives à l'emploi utilisées dans cette étude sont extraites du *Recensement de la population de 2016 (questionnaire détaillé)* ayant été effectué par Statistique Canada. Ce programme statistique, à réalisation quinquennale, permet de brosser un portrait des citoyens canadiens en les questionnant sur leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Certaines questions concernant notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial ainsi que la langue maternelle sont posées à l'ensemble de la population canadienne par l'intermédiaire d'un questionnaire abrégé. D'autres questions, comme celles traitant du revenu et de l'emploi, dont les données sont utilisées dans la présente étude, se trouvent plutôt dans le questionnaire détaillé. Ce dernier est rempli sur une base obligatoire uniquement par 25 % des Canadiens, puis inféré à l'ensemble de la population. Il est à noter que, pour le Québec, en 2016, le taux de réponse relatif au questionnaire détaillé s'est élevé à 98,3 %. Bien que ce recensement ait été mené en 2016, l'année de référence concernant les questions sur le revenu et l'emploi est 2015. Par conséquent, les emplois se rattachant aux entreprises ayant commencé leurs activités en 2016 et au cours des années subséquentes ne seront pas considérés dans cette étude.

D'autres enquêtes statistiques s'intéressent au nombre d'emplois. Mentionnons, entre autres, l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH), le *Système de comptabilité nationale* (SCN), l'*Enquête sur la population active* (EPA) ainsi que l'*Enquête annuelle sur les manufactures* (EAM). Cependant, ces enquêtes statistiques ne désagrègent pas les données à l'échelle municipale; elles ne convenaient donc pas dans le cadre de cette étude. Tout comme pour le *Recensement de la population de 2016*, ces études statistiques produisent des résultats à partir d'un échantillon de la population. Le caractère aléatoire relatif à ces inférences implique donc nécessairement certaines variations entre les données présentées par ces différentes études statistiques. Le lecteur ne doit donc pas être surpris s'il constate un écart entre les données relatives à l'emploi présentées dans cette étude et celles des enquêtes statistiques mentionnées précédemment.

1.2 Arrondissement aléatoire et confidentialité

Dans l'optique de protéger la confidentialité des informations fournies, l'ensemble des valeurs figurant dans la base de données obtenue auprès de Statistique Canada a été arrondi de façon aléatoire. Plus précisément, chaque donnée relative au nombre d'emplois est arrondie vers le haut ou vers le bas à un multiple de « 5 » ou de « 10 » avec une probabilité donnée. Bien entendu, ce processus de confidentialité mis en place par Statistique Canada peut engendrer certaines distorsions dans des cas particuliers. Par exemple, lorsque l'on s'intéresse à un découpage administratif présentant une faible population, l'indicateur de dépendance peut varier de façon significative selon que l'arrondissement du nombre d'emplois est effectué vers le haut ou vers le bas. Toutefois, plus la population du découpage administratif est élevée, moins ces distorsions sont présentes, puisque l'impact relatif à un tel arrondissement devient faible par rapport à la population totale. Ainsi, les données qui seront présentées pour des découpages administratifs avec une plus grande population, telles les municipalités régionales de comté (MRC) ou les régions administratives (RA), peuvent être interprétées avec moins de biais. Néanmoins, une certaine précaution doit être apportée quant à l'interprétation des données provenant par exemple de municipalités présentant une faible population. Des mesures ont été appliquées afin de réduire autant que possible de tels biais.

Pour assurer la protection de la confidentialité, l'arrondissement aléatoire appliqué par Statistique Canada ne s'avère pas suffisant dans certains cas. L'organisme ne rend donc pas disponibles les données relatives à ces cas spéciaux. Au total, on dénombre 82 municipalités sur 1 169 pour lesquelles les données sont confidentielles puisqu'elles proviennent de divisions administratives avec de très faibles populations : population inférieure à 250 personnes ou nombre de ménages privés inférieur à 40. Les municipalités dont les statistiques relatives à l'emploi sont confidentielles ont donc été retirées de la présente analyse. Comme la population combinée de ces 82 municipalités ne peut en aucun cas dépasser 20 500 individus (250 personnes multiplié par 82 municipalités), soit 0,26 % de la population québécoise, l'absence de ces données ne devrait créer qu'une distorsion mineure dans la présente étude.

1.3 Divisions géographiques

Les différents types de divisions administratives retenus dans l'analyse revêtent une grande importance. Dans la présente étude, nous utiliserons trois découpages administratifs différents, soit, du plus petit au plus grand, les subdivisions de recensement (SDR) ou municipalités, les MRC et les RA.

1.3.1 Subdivisions de recensement (SDR)

La SDR représente la division administrative retenue par Statistique Canada dans le cadre de son recensement. Selon cet organisme, une SDR peut être définie comme étant « une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques ». Les SDR regroupent donc l'ensemble des divisions territoriales jugées équivalentes à une municipalité établies par les autorités provinciales, territoriales ou fédérales. Par exemple, les SDR regroupent les municipalités, les villes, les réserves indiennes et les territoires non organisés. Afin d'alléger le texte et de faciliter la compréhension du lecteur, nous utiliserons dans ce document le terme « municipalité » lorsque nous ferons référence à une SDR. Il est également important de noter que le nombre de municipalités peut différer de celui établi par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En effet, ce ministère dénombrait 1 100 municipalités au Québec en 2015. Cet écart s'explique, notamment, par le fait que le MAMH exclut les territoires nordiques, cris et naskapis dans son dénombrement.

1.3.2 Municipalités régionales de comté (MRC)

Les MRC sont des unités géographiques ayant été adoptées au Québec en 1979 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Québec en dénombre 87, auxquelles s'ajoutent 14 villes et agglomérations qui exercent certaines compétences similaires. Ces divisions administratives, mitoyennes entre la SDR et la RA, nous permettent de réduire les biais relatifs aux arrondissements effectués par Statistique Canada tout en préservant une analyse ciblée géographiquement.

1.3.3 Régions administratives (RA)

Créées en 1966 et redéfinies en 1987, les régions administratives sont au nombre de 17 au Québec. En raison de sa plus grande taille démographique, cette division administrative nous permettra d'analyser les données de l'emploi à une échelle plus agrégée.

1.4 Mises en garde

Les données utilisées et disponibles dans la présente étude sont parmi les plus fiables. Toutefois, le lecteur doit être conscient des contraintes d'interprétation liées à celles-ci, soit :

- l'inférence statistique effectuée à partir d'un échantillon représentant 25 % de la population;
- le taux de non-réponse;
- la période de référence;
- la divergence des données par rapport à d'autres programmes statistiques;
- l'arrondissement aléatoire effectué par Statistique Canada;
- les données confidentielles;

- le fait que certains emplois liés au secteur forestier ne peuvent être comptabilisés dans la présente étude, car ils sont associés à des codes SCIAN regroupant des emplois liés à plusieurs autres secteurs d'activité (exemple : emplois reliés aux codes SCIAN 323 – *Impression et activités connexes* et 337 – *Meubles et produits connexes*);
- le risque d'erreur lors du remplissage des questionnaires de recensement par les individus, qui peuvent ne pas indiquer la bonne sous-catégorie de classification du SCIAN (exemple : une personne peut déclarer travailler dans une scierie alors qu'elle travaille dans une usine de deuxième ou de troisième transformation);
- la définition du terme « municipalité », qui varie légèrement de celle du MAMH.

2 Méthodologie

La dépendance économique n'est pas un concept clairement défini d'un point de vue théorique. Lorsque l'on parcourt la littérature, on constate que deux types de seuils de dépendance sont normalement utilisés : les seuils relatifs et les seuils absolus.

2.1 Seuils relatifs

L'utilisation d'un seuil relatif permet de déterminer si une division administrative est économiquement dépendante à un secteur industriel en particulier comparativement à une division administrative de plus grande envergure ou à un autre secteur donné. Par exemple, c'est le cas de l'indice de dépendance économique (IDE) qui relativise la part de l'emploi du secteur forestier d'une municipalité par rapport à la part de l'emploi pour l'ensemble du Québec⁵. Cet indice s'écrit sous la forme suivante :

$$IDE = \frac{\text{Nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois dans une municipalité donnée}}{\text{Nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois pour tout le Québec}}$$

Ainsi, une municipalité dont l'IDE est supérieur à 1 est plus dépendante du secteur forestier que la moyenne provinciale et un IDE inférieur à 1 indiquerait l'inverse. À titre d'exemple, une étude réalisée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en 2006 et traitant de la dépendance économique des municipalités du Québec à l'égard de l'industrie de la transformation des produits du bois avait établi quatre niveaux de dépendance, soit nulle (IDE égal à 0), faible (IDE inférieur ou égal à 3,18), modérée (IDE supérieur à 3,18, mais inférieur ou égal à 4,30) et élevée (IDE supérieur à 4,30).

Bien que cette approche offre une démarche méthodique et non arbitraire afin de définir la dépendance économique, elle comporte certaines lacunes. En effet, celle-ci tend toujours à déterminer qu'environ le quart des municipalités est dépendant du secteur forestier⁶.

⁵ Cet indice, d'abord utilisé par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario en 2002, a été repris par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en 2006 dans une étude traitant de la dépendance économique des municipalités du Québec à l'industrie de la transformation des produits du bois.

⁶ On entend par « dépendant » un niveau de dépendance au secteur forestier modéré ou élevé.

À titre d'exemple, sur les 1 149 municipalités recensées en 2001, 209 (18 %) présentaient un niveau de dépendance modéré ou élevé au secteur forestier. Lorsque cette méthodologie est appliquée aux données du recensement de 2016, le résultat indique qu'au moins 228 des 1 169 municipalités québécoises, soit une proportion de 20 %, montreraient un niveau de dépendance significatif à ce secteur de l'économie^{7,8}. En utilisant cette méthodologie, le nombre de municipalités est divisé en deux à deux reprises. Dans un premier temps, seules les municipalités ayant un IDE supérieur à 1 sont conservées, soit celles dont la part du secteur forestier est supérieure à la moyenne provinciale (environ la moitié des municipalités respecte cette condition). Ensuite, afin de déterminer les municipalités ayant une dépendance modérée ou élevée, la moyenne des IDE de celles-ci est calculée. Les municipalités dont l'IDE est supérieur à cette moyenne ont une dépendance élevée, alors que les autres ont une dépendance modérée. Ainsi, indépendamment de la dépendance véritable des municipalités au secteur forestier, l'IDE tend toujours à déterminer qu'une proportion quasiment fixe de celles-ci est dépendante.

2.2 Seuils absolus

L'approche absolue permet, quant à elle, de quantifier l'importance économique d'un secteur d'activité pour une division administrative indépendamment de celui des autres entités administratives. Ce concept, que l'on associe à la dépendance économique, n'est pas binaire puisqu'une division administrative n'est jamais aucunement ou totalement dépendante d'une industrie donnée. De plus, la détermination d'un niveau, au-dessus duquel un secteur économique devient un rouage économique important pour une division administrative, s'avère arbitraire selon la littérature économique. Fletcher et coll. (1991), par exemple, en faisant référence au seuil de dépendance économique, mentionnent qu'il est très difficile, voire impossible, de déterminer un seuil de façon non arbitraire. Cependant, des études tendent à privilégier certains seuils. Par exemple, DREE (1979) et Pharand (1988) ont utilisé

⁷ Étant donné que les municipalités dont les données sont confidentielles sont comptabilisées dans le nombre total de municipalités, mais non dans le calcul de celles dépendantes au secteur forestier, la proportion obtenue (municipalités dépendantes) est légèrement inférieure au quart.

⁸ Il est important de noter que la présente étude prend en compte les codes SCIAN 113 (Foresterie et exploitation forestière) et 1153 (Activités de soutien à la foresterie), contrairement à l'étude du MRNF (2006) qui ne considérerait que les codes SCIAN 321 et 322.

un seuil de 20 % de l'emploi total afin de définir les collectivités mono-industrielles. Le seuil de 20 % a également été privilégié par Statistique Canada (2018) pour définir les collectivités tributaires du secteur forestier. Soulignons que ce seuil avait pour référence le revenu du marché plutôt que le nombre d'emplois.

2.3 Méthodologie retenue

Compte tenu des désavantages de l'utilisation d'un seuil relatif, cette méthode n'est pas retenue afin de dénombrer le nombre de municipalités dépendantes du secteur forestier. Le seuil absolu est privilégié puisqu'il reflète plus convenablement l'importance de l'industrie des produits forestiers dans le développement économique des municipalités. Cet indicateur de dépendance économique s'avère également simple à interpréter. Plus précisément, la part de l'emploi attribuable au secteur forestier au sein de la division administrative R s'exprime comme suit :

$$P_R = \frac{\sum_{i \in F} E_i}{\sum_{i \in T} E_i}$$

Ici, F représente l'ensemble des codes SCIAN relatifs au secteur forestier (soit les codes 113, 1153, 321 et 322), T représente l'ensemble de tous les codes SCIAN (tous secteurs d'activité confondus) et E_i représente le nombre d'emplois reliés au code SCIAN i ^{9,10}. Le tableau 1 présente les codes SCIAN utilisés dans la présente étude ainsi que les industries auxquelles ces codes correspondent. Les trois grands secteurs permettent de décrire sommairement la structure du secteur forestier dans une région, alors que les sept sous-secteurs rendent possible une analyse plus raffinée.

⁹ Les calculs ont été effectués en quasi-totalité à partir des codes SCIAN à trois chiffres (mentionnés ci-dessus). Certaines exceptions ont toutefois été calculées à partir des codes SCIAN à quatre chiffres compte tenu de l'arrondissement aléatoire.

¹⁰ Voir l'annexe 2 pour une liste détaillée des codes SCIAN.

Tableau 1 : Subdivisions du secteur forestier utilisées dans la présente étude

Grands secteurs	Sous-secteurs
Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien (SCIAN 11 ¹¹)	Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 113)
	Activités de soutien à la foresterie (SCIAN 1153)
Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)	Scieries et préservation du bois (SCIAN 3211)
	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (SCIAN 3212)
	Fabrication d'autres produits en bois (SCIAN 3219)
Fabrication du papier (SCIAN 322)	Usines de pâtes commerciales, de papier et de carton (SCIAN 3221)
	Fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222)

Source : Statistique Canada (2012). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada*.

Comme nous l'avons souligné précédemment, la littérature privilégie un seuil de 20 % de l'emploi total, notamment pour définir les collectivités mono-industrielles. Considérant que le but de la présente étude n'est pas de cibler les municipalités pour lesquelles le secteur forestier constitue l'unique secteur industriel, mais bien celles pour lesquelles cette industrie occupe une place significative, nous croyons qu'un seuil de 10 % serait beaucoup plus approprié et représentatif de la situation. **Ce seuil relativement arbitraire signifierait que la perte d'un emploi sur dix au sein d'une collectivité aurait un impact économique notoire.**

L'utilisation d'un seuil relatif ne convient pas aux divisions administratives à faible population comme les municipalités. Néanmoins, il demeure approprié pour les divisions regroupant une population plus élevée et présentant une certaine diversification économique. L'IDE sera donc retenu afin d'analyser l'importance du secteur forestier dans les MRC et les RA.

Cet indicateur de dépendance économique permettra ainsi de broser un portrait comparatif de l'importance du secteur forestier dans les différentes régions administratives et les MRC du Québec.

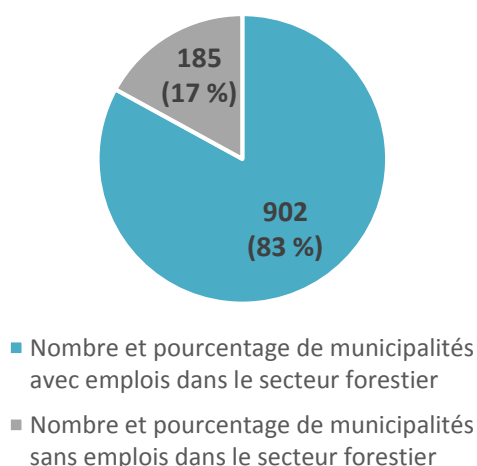
¹¹ À noter que le secteur « Foresterie, exploitation forestière et activités de soutien » est une catégorie créée pour les fins de la présente analyse regroupant les codes 113 et 1153 et excluant tout autre code commençant par 11.

3 Résultats et analyse généraux

3.1 Municipalités

Le secteur forestier est présent et génère des retombées économiques dans au moins 902 municipalités, soit 83 %¹² des municipalités du Québec (figure 1). Qui plus est, la présente étude révèle le principal constat suivant, soit que l'industrie des produits forestiers constitue un pilier économique important pour 152 municipalités québécoises, soit une proportion de 14 %, c'est-à-dire que ce secteur regroupe 10 % et plus des emplois totaux d'une municipalité. Quant aux 935 autres municipalités, elles présenteraient une moins grande sensibilité ou une moins grande dépendance à l'égard de l'évolution de l'industrie des produits forestiers (figure 2).

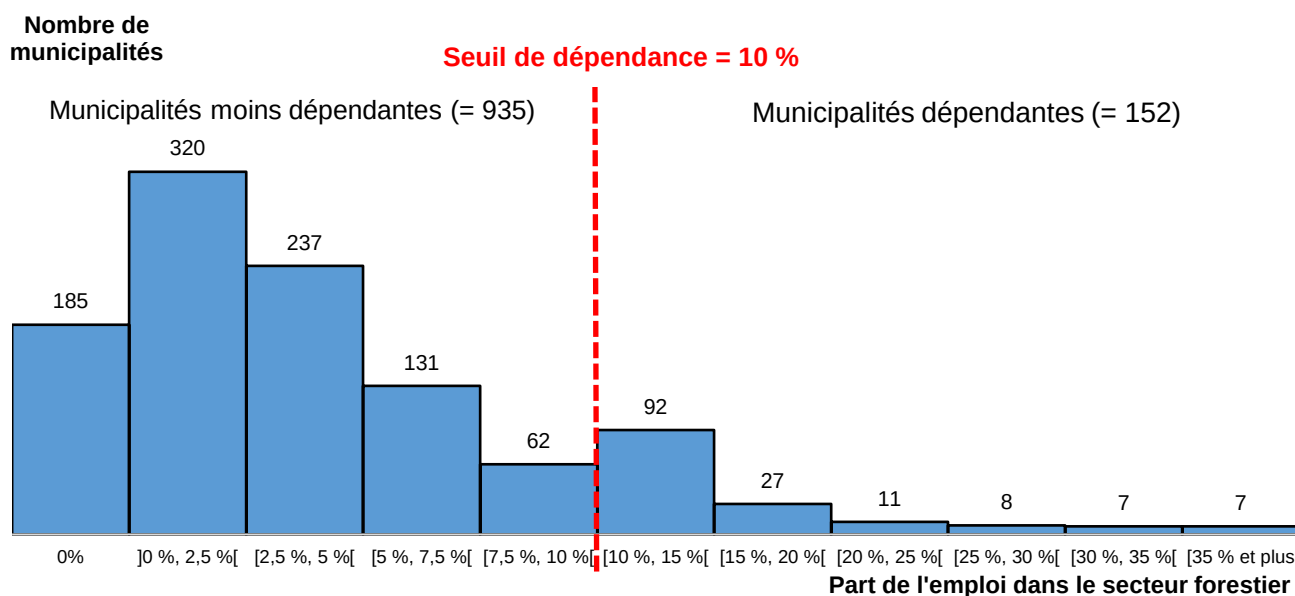
Figure 1 : Présence du secteur forestier dans les municipalités québécoises



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

¹² Estimation calculée à partir du nombre de municipalités pour lesquelles les données sur l'emploi sont disponibles, soit 1 087 municipalités. En réalité, on dénombre 1 169 municipalités au Québec selon le recensement de Statistique Canada de 2015, mais les données sont confidentielles pour 82 d'entre elles. Ce nombre est toutefois légèrement différent du nombre de municipalités répertoriées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la même année de référence (1 110 municipalités), qui exclut notamment les territoires nordiques, cris et naskapis dans son dénombrement.

Figure 2 : Nombre de municipalités selon la part de l'emploi dans le secteur forestier



] [: n'appartient pas à l'intervalle; [] : appartient à l'intervalle

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

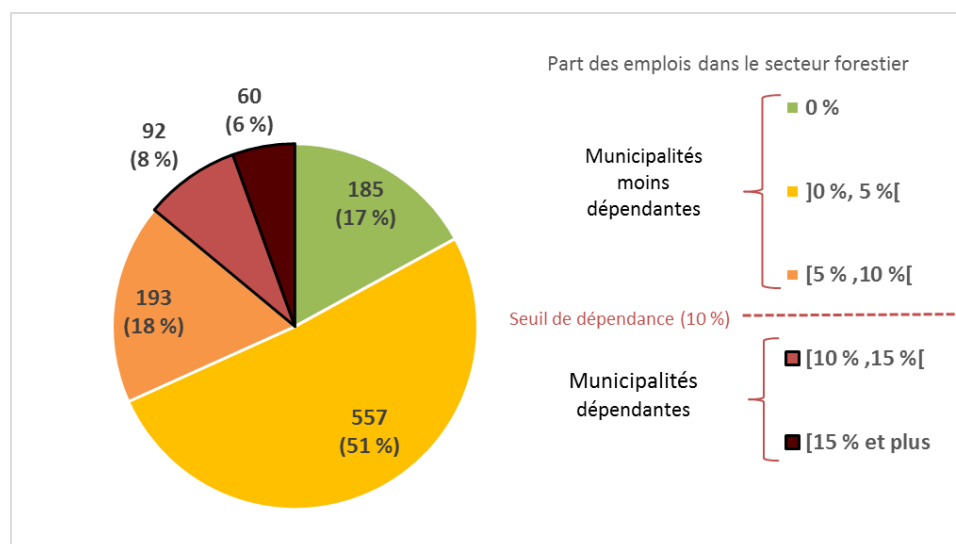
Le tableau 2 et la figure 3 illustrent la répartition du nombre de municipalités selon la part de l'emploi dans le secteur forestier. À ce sujet, soulignons que pour 5,5 % des municipalités, le secteur forestier représente 20 % et plus des emplois totaux, ce qui se rapproche d'un contexte dit mono-industriel. À l'opposé, 17 % des municipalités, au nombre de 185, montreraient une dépendance nulle à l'égard de l'ensemble du secteur forestier puisqu'elles ne compteraient aucun emploi associé à cette activité économique. Notons également que, pour la moitié des municipalités (51 %), le secteur forestier regroupe de 0 % à 5 % des emplois totaux.

Tableau 2 : Nombre de municipalités selon la part de l'emploi dans le secteur forestier

Part de l'emploi dans le secteur forestier	Nombre de municipalités	Part des municipalités
0 % et plus	1 087	100 %
Plus de 0 %	902	83 %
2,5 % et plus	582	54 %
5 % et plus	345	32 %
7,5 % et plus	214	20 %
10 % et plus	152	14 %
15 % et plus	60	6 %
20 % et plus	33	3 %
25 % et plus	22	2 %
30 % et plus	14	1 %
35 % et plus	7	0,1 %

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Figure 3 : Nombre et pourcentage de municipalités par grande tranche de dépendance du secteur forestier



] [: n'appartient pas à l'intervalle; [] : appartient à l'intervalle

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

L'étude démontre que les 152 municipalités, qui présentent une part de l'emploi dans le secteur forestier supérieure ou égale à 10 % de leurs emplois totaux, se répartissent dans 14 régions administratives (tableau 3). La région du Bas-Saint-Laurent arrive au premier rang, alors qu'elle compte 33 municipalités où le secteur forestier occupe une place importante dans le marché de l'emploi. Cependant, ce résultat ne détermine pas directement le niveau de dépendance de cette région administrative puisque celle-ci dépend également du nombre total de municipalités et de leurs populations relatives. En fait, le Bas-Saint-Laurent arrive au troisième rang des régions administratives les plus dépendantes du secteur forestier (voir le tableau 4 et la figure 4).

Tableau 3 : Répartition des 152 municipalités dépendantes du secteur forestier par région administrative

Région administrative	Nombre de municipalités où le secteur forestier regroupe 10 % et plus des emplois totaux
Bas-Saint-Laurent	33
Chaudière-Appalaches	28
Abitibi-Témiscamingue	20
Estrie	17
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15
Centre-du-Québec	8
Outaouais	7
Laurentides	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4
Mauricie	4
Côte-Nord	3
Montérégie	3
Lanaudière	2
Nord-du-Québec	2
Total général	152

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

3.2 Régions administratives

Contrairement aux municipalités, l'utilisation d'un seuil absolu, comme celui de 10 % retenu dans notre étude, ne convient pas aux divisions administratives regroupant une population plus élevée. En effet, aucune région administrative n'atteint ce niveau et très peu de MRC le dépassent. Leur économie est naturellement plus diversifiée et davantage axée sur les services, réduisant ainsi le potentiel de dépendance à un seul secteur d'activité. L'utilisation d'un seuil relatif, appelé IDE, s'avère donc plus pertinente pour analyser la dépendance du secteur forestier à l'échelle régionale (MRC et RA). Néanmoins, la proportion des emplois totaux liés au secteur forestier a été calculée pour situer les municipalités par rapport à leur MRC et à leur région administrative respectives.

Les données du tableau 4 et de la figure 4 indiquent que dix régions administratives présentent un IDE, ou une part de l'emploi dans le secteur forestier, supérieur à la moyenne provinciale. Il s'agit, par ordre d'importance, du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En effet, le secteur forestier regroupe entre 2,2 % et 5,3 % des emplois totaux de ces régions. Celles-ci sont d'ailleurs étudiées individuellement dans les sections suivantes.

Les régions pour lesquelles l'IDE, ou la part de l'emploi dans le secteur forestier, est inférieur à la moyenne provinciale sont l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, la Capitale-Nationale, la Montérégie, Laval et Montréal. Le secteur forestier ne regroupe qu'entre 0,4 % et 1,4 % de leurs emplois totaux.

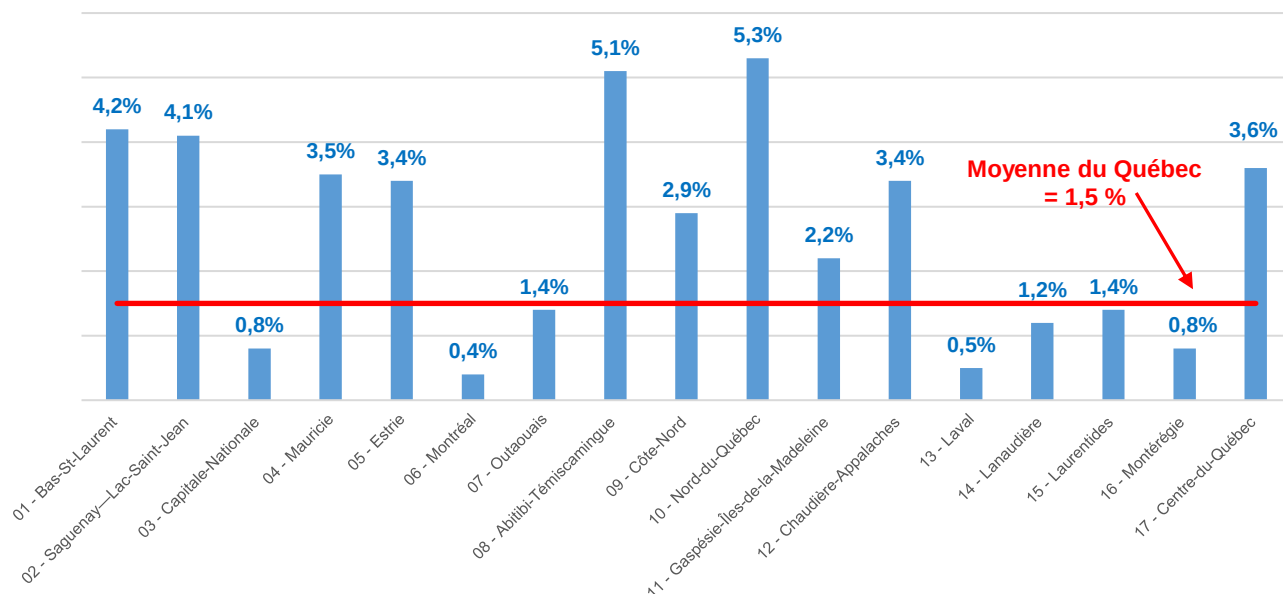
Tableau 4 : Part de l'emploi et indice de dépendance du secteur forestier des régions administratives du Québec¹³

N°	Région administrative	Part de l'emploi du secteur forestier par rapport à l'ensemble des emplois de la région	Part de l'emploi du secteur forestier de la région par rapport aux emplois du secteur forestier de l'ensemble du Québec	IDE	Rang
Province de Québec		1,5 %	100 %	1,00	
01	Bas-Saint-Laurent	4,2 %	6,1 %	2,82	3
02	Saguenay—Lac-Saint-Jean	4,1 %	8,3 %	2,72	4
03	Capitale-Nationale	0,8 %	6,1 %	0,55	14
04	Mauricie	3,5 %	6,7 %	2,33	6
05	Estrie	3,4 %	8,4 %	2,23	8
06	Montréal	0,4 %	6,1 %	0,26	17
07	Outaouais	1,4 %	4,6 %	0,96	11
08	Abitibi-Témiscamingue	5,1 %	6,0 %	3,38	2
09	Côte-Nord	2,9 %	1,8 %	1,90	9
10	Nord-du-Québec	5,3 %	1,7 %	3,53	1
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2,2 %	1,3 %	1,47	10
12	Chaudière-Appalaches	3,4 %	12,3 %	2,28	7
13	Laval	0,5 %	1,6 %	0,30	16
14	Lanaudière	1,2 %	5,0 %	0,82	13
15	Laurentides	1,4 %	6,9 %	0,93	12
16	Montérégie	0,8 %	10,3 %	0,51	15
17	Centre-du-Québec	3,6 %	6,8 %	2,38	5

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

¹³ Pour un tableau similaire à celui-ci, mais présentant le détail par MRC pour chaque région, voir l'annexe 1.

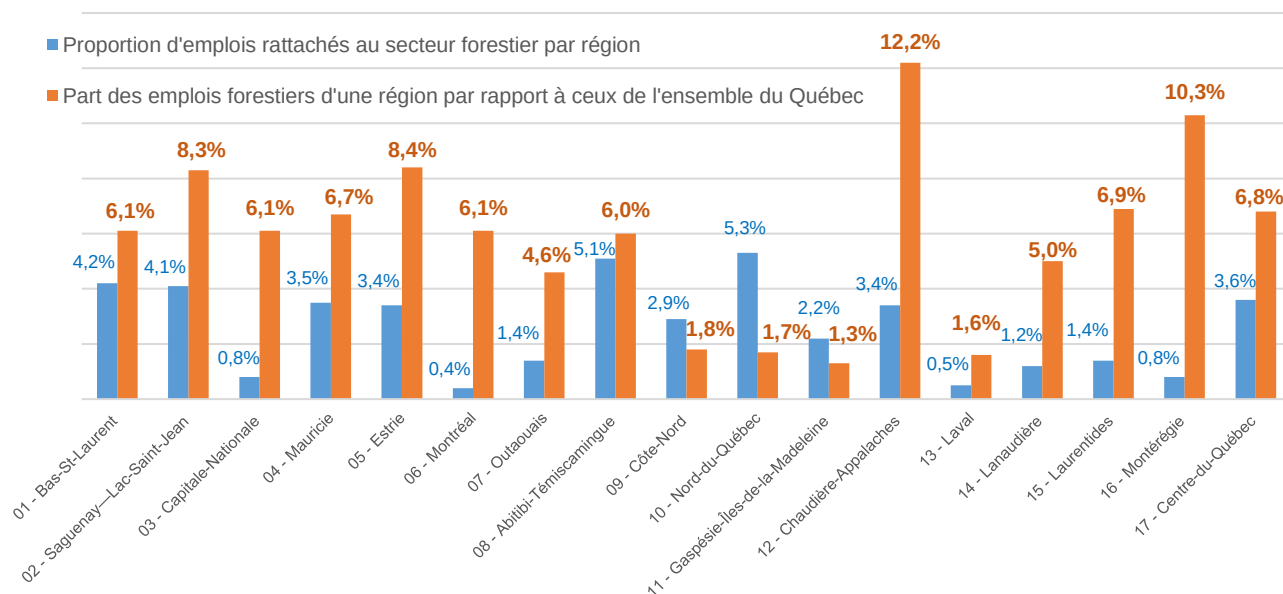
Figure 4 : Part de l'emploi du secteur forestier par rapport à l'emploi total (tous secteurs d'activité confondus) par région



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Il est important de mentionner que la dépendance relative plus faible au secteur forestier d'une région donnée ne correspond pas nécessairement à un faible nombre d'emplois dans ce secteur, mais elle peut être attribuable à une plus grande diversité des emplois liés à d'autres secteurs d'activité. Bien que ce ne soit pas l'objectif premier de la présente étude, qui vise plutôt à mesurer la dépendance des municipalités et des régions du Québec au secteur forestier, la figure 5 présente l'importance du secteur forestier dans chaque région, c'est-à-dire la proportion des emplois de ce secteur dans chaque région par rapport à tous les emplois du secteur forestier au Québec.

Figure 5 : Importance relative des emplois du secteur forestier à l'échelle régionale en comparaison avec la part de l'emploi du secteur forestier à l'échelle provinciale



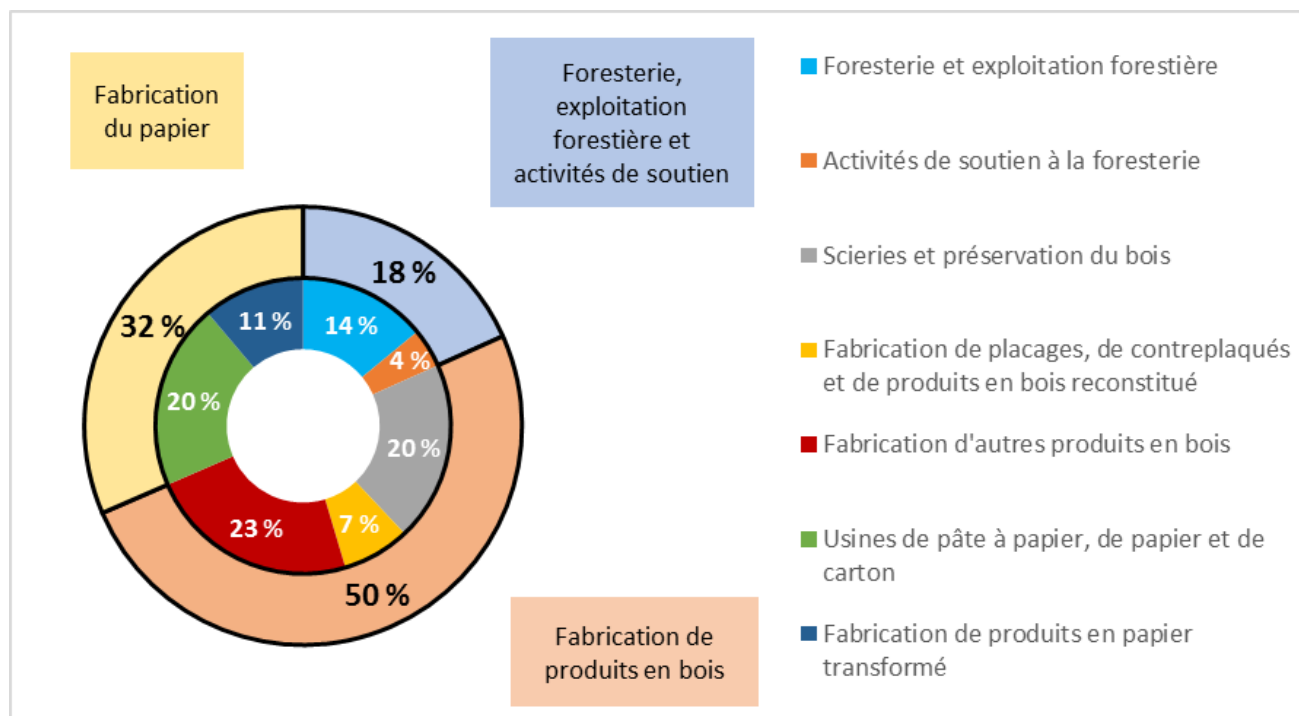
Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

On constate que les régions de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie, de l'Estrie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean comptent le plus grand nombre d'emplois dans le secteur forestier au Québec. Les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec montrent, quant à elles, les proportions les plus faibles par rapport au nombre total d'emplois du secteur forestier à l'échelle provinciale. Dans ces circonstances, il en ressort que la région du Nord-du-Québec présente le plus haut niveau de dépendance du secteur forestier, alors que 5,3 % de ses emplois y sont rattachés. Cependant, à l'échelle du Québec, cette région ne regroupe qu'une faible proportion des emplois totaux du secteur forestier, soit 1,7 %.

3.3 Province

Au Québec, le secteur forestier regroupe 1,5 % des emplois totaux. La figure 6 illustre leur répartition selon les grands secteurs d'activité et leurs sous-divisions. La fabrication de produits en bois s'impose, alors qu'elle représente 50 % des emplois du secteur forestier. Ses besoins de main-d'œuvre sont particulièrement importants pour les scieries et la préservation du bois (20 %), de même que dans la fabrication d'autres produits en bois (23 %). Le secteur de la fabrication du papier arrive au second rang avec 32 % des emplois. Ces emplois se concentrent principalement dans les usines de pâte à papier, de papier et de carton (20 %). Finalement, le secteur de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien regroupe 18 % des emplois du secteur forestier, dont 14 % sont directement rattachés à la foresterie et à l'exploitation forestière.

Figure 6 : Répartition de l'emploi dans le secteur forestier au Québec en 2015

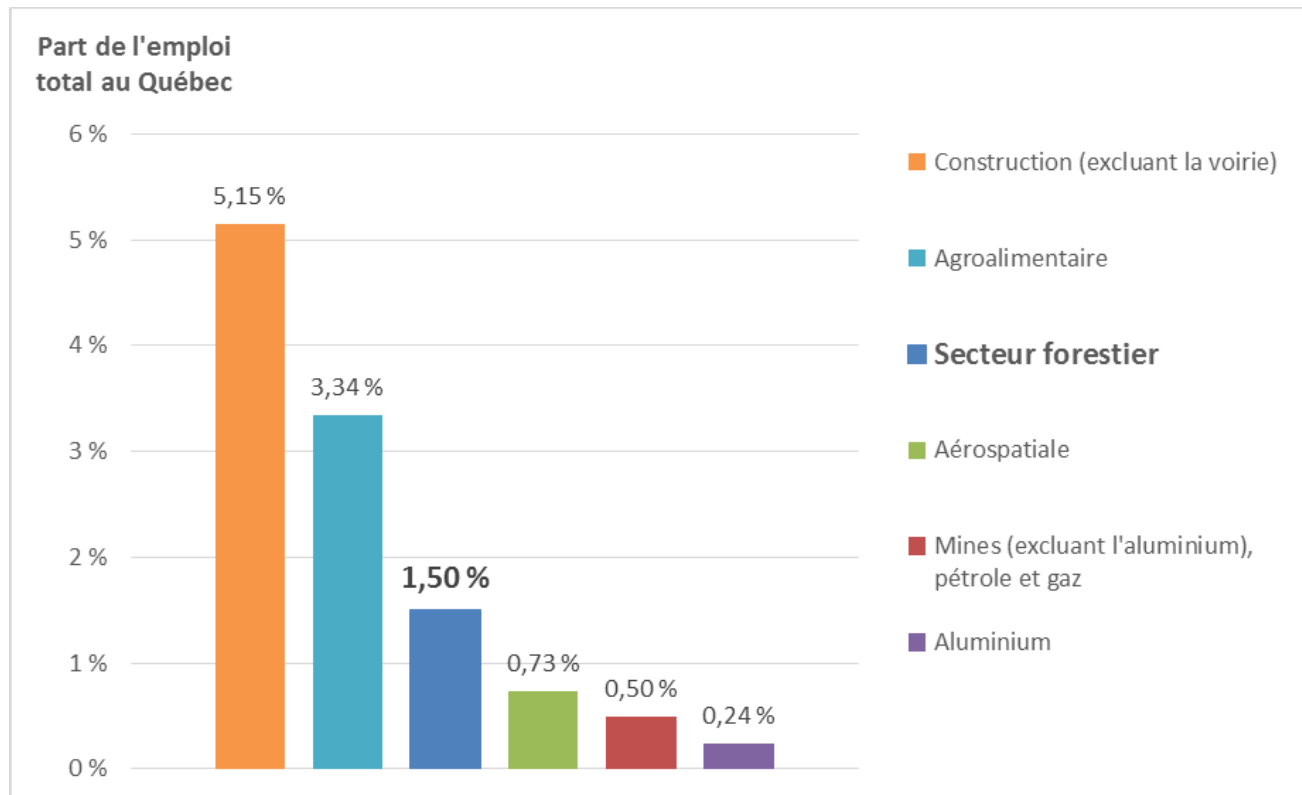


Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Pour donner un ordre d'importance au secteur forestier au Québec, il convient de comparer la part de l'emploi dans cette industrie par rapport à celle observée dans d'autres secteurs industriels. Comme le montre la figure 7, le secteur forestier est deux fois plus important en

matière d'emploi que celui de l'aérospatiale, trois fois plus important que celui de l'industrie minière, pétrolière et gazière et six fois plus important que celui de l'aluminium.

Figure 7 : Part de l'emploi total au Québec : comparaison du secteur forestier avec d'autres industries



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

4 Résultats et analyse détaillés pour les régions plus dépendantes du secteur forestier

Dans cette section, une analyse un peu plus détaillée est présentée pour chacune des régions administratives du Québec qui montre une dépendance du secteur forestier plus élevée que la moyenne provinciale.

01 – Bas-Saint-Laurent

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 3^e
- Part de l'emploi : 4,2 %
- IDE : 2,82

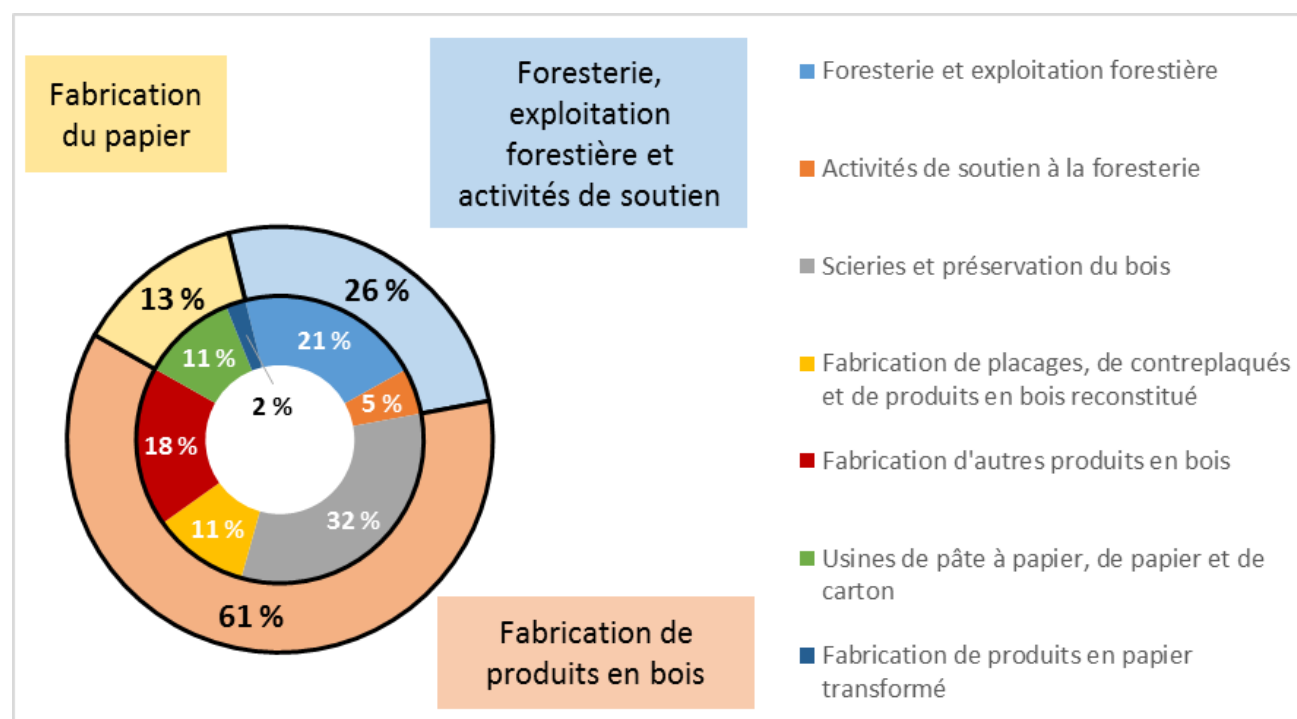
Tableau 5 : Produit intérieur brut du secteur forestier

Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	91,2	2,2 %
Fabrication de produits en bois	199,5	4,5 %
Fabrication du papier	49,7	16 %
Total	340,4	5,1 %

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 7 : Répartition de l'emploi du secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la fabrication de produits en bois regroupe plus de 60 % des emplois du secteur forestier. Cette activité industrielle, qui repose en grande partie sur les scieries et les activités de préservation du bois, a enregistré un taux de croissance annuel moyen de son PIB de 4,5 % entre 2010 et 2015. Cette tendance haussière a été particulièrement appuyée par l'augmentation de 12,4 % observée entre 2014 et 2015. Toutefois, en 2015, le PIB régional du secteur de la fabrication de produits en bois n'avait toujours pas rejoint son niveau de 2007, où il s'élevait à 239,9 M\$, un écart négatif de 40,4 M\$.

Les activités liées à la foresterie, à l'exploitation forestière et aux activités de soutien représentent le deuxième secteur d'importance en matière d'emploi dans le secteur forestier pour cette région, avec 21 % du total. Quant à son PIB¹⁴, il a enregistré une croissance moyenne de 2,2 % entre 2010 et 2015, pour atteindre 91,2 M\$, soit seulement 8,6 M\$ de moins que le sommet atteint en 2007.

La région du Bas-Saint-Laurent compte huit MRC. À l'exception de Rimouski-Neigette, ces MRC ont toutes un IDE supérieur à 1. Deux MRC montrent un indice de dépendance particulièrement élevé à l'égard du secteur forestier, soit la Matapédia et le Témiscouata. Ces deux entités occupent d'ailleurs les 6^e et 8^e rangs à l'échelle provinciale en raison de leur taux respectif de 7,58 et de 7,09.

¹⁴ Puisque le PIB n'était pas disponible pour les activités de soutien, il est question ici de la foresterie et de l'exploitation forestière. Cela s'applique à toutes les régions administratives.

Tableau 6 : Dépendance des MRC du Bas-Saint-Laurent au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
La Matapédia	11,4 %	7,58	1
La Matanie	3,9 %	2,61	5
La Mitis	5,5 %	3,65	3
Rimouski-Neigette	1,1 %	0,73	8
Les Basques	4,2 %	2,82	4
Rivière-du-Loup	3,6 %	2,40	6
Témiscouata	10,7 %	7,09	2
Kamouraska	2,6 %	1,76	7
Bas-Saint-Laurent	4,2 %*	2,82*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

02 – Saguenay—Lac-Saint-Jean

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 4^e
- Part de l'emploi : 4,1 %
- IDE : 2,72

Tableau 7 : Produit intérieur brut du secteur forestier

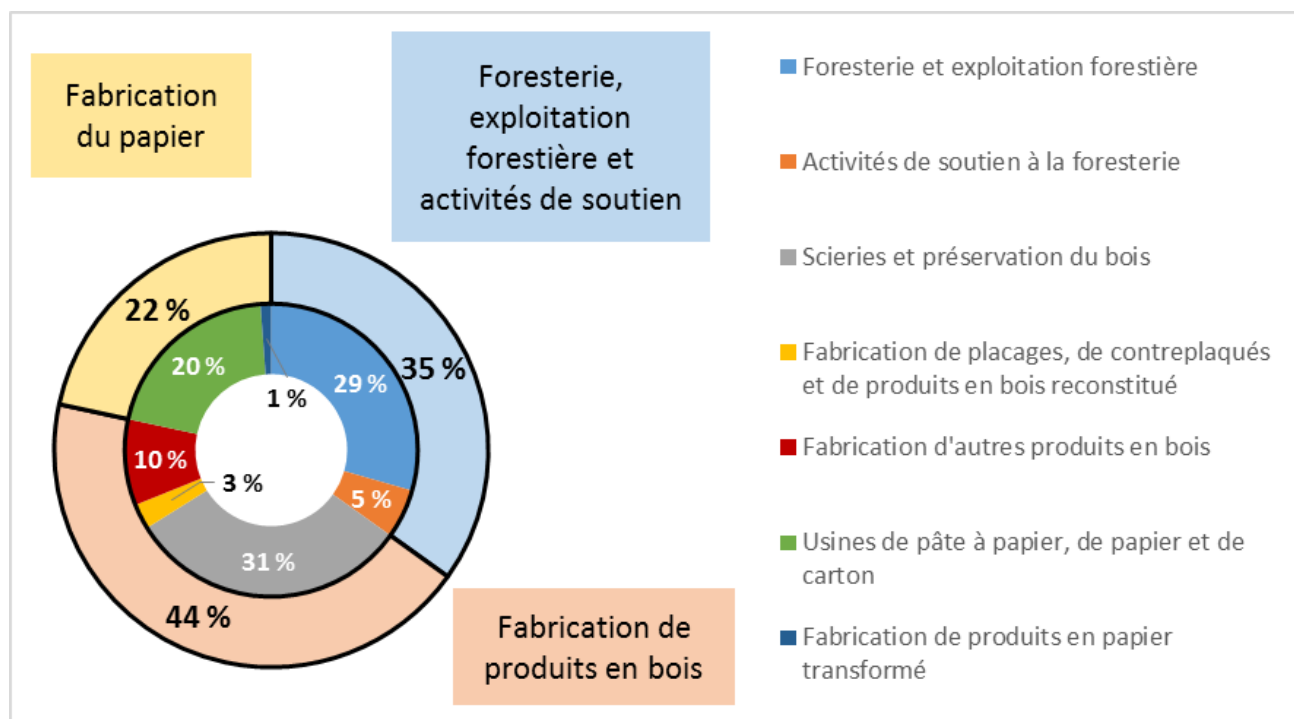
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	125,3	-4,6 %
Fabrication des produits en bois	112,6	10,4 %
Fabrication du papier	nd	nd
Total	238	nd

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 8 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la région administrative où la part des emplois liés au secteur forestier est élevée dans chacune de ses composantes. La fabrication de produits en bois vient au premier rang avec une part de 44 % des emplois. Elle est particulièrement soutenue par les activités liées aux scieries et à la préservation du bois (31 %). Soulignons également que le PIB, généré par la fabrication de produits en bois, a enregistré un taux de croissance annuel moyen exceptionnel de 10,4 % entre 2010 et 2015 (ISQ, 2017). Cette progression a notamment été appuyée par la hausse annuelle remarquable de 26,4 % en 2015. Avec une valeur de son PIB de 112,6 M\$ en 2015, ce secteur reprend une position de croissance puisqu'il surpasse de 8,2 M\$ l'ancien sommet établi en 2007.

La foresterie, l'exploitation forestière et les activités de soutien regroupent 35 % des emplois liés à l'ensemble de l'industrie forestière de la région. Bien que ce secteur ait vu son PIB croître de 21,4 % entre 2014 et 2015, il demeure en période de rattrapage. En effet, le PIB enregistre une décroissance moyenne de 4,6 % par année entre 2010 et 2015.

La fabrication du papier ferme le cercle, alors qu'elle compte 22 % des emplois du secteur forestier du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais son rôle n'est pas moins important. Selon les données historiques disponibles, elle occuperait le premier rang de l'industrie quant à la valeur de son PIB qui dépasserait 300 M\$. Notons que, pour des raisons de confidentialité, la valeur du PIB n'est pas rendue disponible par l'ISQ pour 2015.

La région se compose de quatre MRC et d'une ville. Les MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy se distinguent avec un IDE élevé à l'égard du secteur forestier. La MRC Maria-Chapdelaine occupe d'ailleurs le quatrième rang à l'échelle provinciale en raison d'un taux de 8,99, alors que celle du Domaine-du-Roy prend le onzième rang avec un taux de 6,00.

Tableau 8 : Dépendance des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
Domaine-du-Roy	9,0 %	6,00	2
Maria-Chapdelaine	13,5 %	8,99	1
Lac-Saint-Jean-Est	5,3 %	3,53	3
Saguenay (ville)	1,3 %	0,87	5
Fjord-du-Saguenay	3,9 %	2,62	4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,1 %*	2,72*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

04 – Mauricie

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 6^e
- Part de l'emploi : 3,5 %
- IDE : 2,33

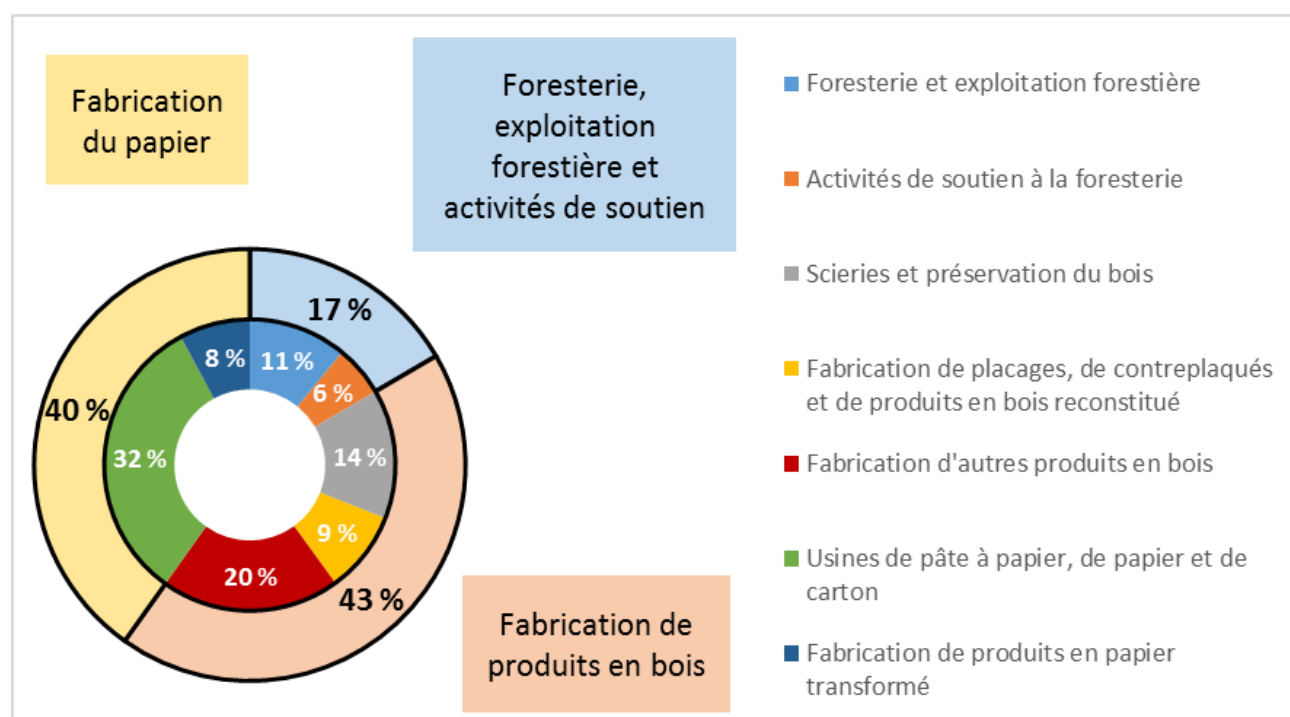
Tableau 9 : Produit intérieur brut du secteur forestier

Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	51,2	-0,5 %
Fabrication des produits en bois	116	4,3 %
Fabrication du papier	269	-4,1 %
Total	436,1	-1,9 %

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 9 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

La fabrication de produits en bois et la fabrication du papier se partagent respectivement 43 % et 40 % des emplois liés au secteur forestier en Mauricie. La part de l'emploi est particulièrement élevée pour les usines de pâte à papier, de papier et de carton et les fabricants d'autres produits en bois.

Le rythme économique du secteur forestier ralentit en Mauricie. En 2015, son PIB était de 436,1 M\$, traduisant ainsi une diminution moyenne de 1,9 % par année depuis 2010. La composante rattachée à la fabrication du papier est la plus touchée. Son PIB a enregistré une diminution moyenne annuelle de 4,1 % au cours de cette période. Ce recul l'a d'ailleurs éloigné considérablement de son rendement exceptionnel d'environ 400 M\$ enregistré en 2008. Cette situation est également importante à considérer, sachant que ce domaine d'activité regroupe une part importante des emplois de l'ensemble du secteur forestier. De son côté, le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière a limité le repli de son PIB à 0,5 % en moyenne par année entre 2010 et 2015. Toutefois, la valeur de son PIB en 2015 ne représentait que la moitié de celle enregistrée en 2007. Pour la fabrication de produits en bois, le PIB est revenu au-dessus de la barre des 100 M\$, en raison d'une progression moyenne annuelle de 4 %, observée entre 2010 et 2015 (ISQ 2017).

La Mauricie compte trois MRC, deux villes et une agglomération. L'ensemble de celles-ci enregistre un IDE supérieur à 1. L'agglomération de La Tuque vient en tête de liste dans la région, mais aussi au Québec, avec un IDE de 13,17 et une part de 19,8 % de ses emplois totaux liés au secteur forestier.

Tableau 10 : Dépendance des MRC de la Mauricie au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
Mékinac	5,0 %	3,34	2
Shawinigan (ville)	2,8 %	1,83	5
Trois-Rivières (ville)	2,1 %	1,39	6
Les Chenaux	3,2 %	2,11	4
Maskinongé	3,9 %	2,60	3
La Tuque (agglomération)	19,8 %	13,17	1
Mauricie	3,5 %*	2,33*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

05 – Estrie

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 8^e
- Part de l'emploi : 3,4 %
- IDE : 2,23

Tableau 11 : Produit intérieur brut du secteur forestier

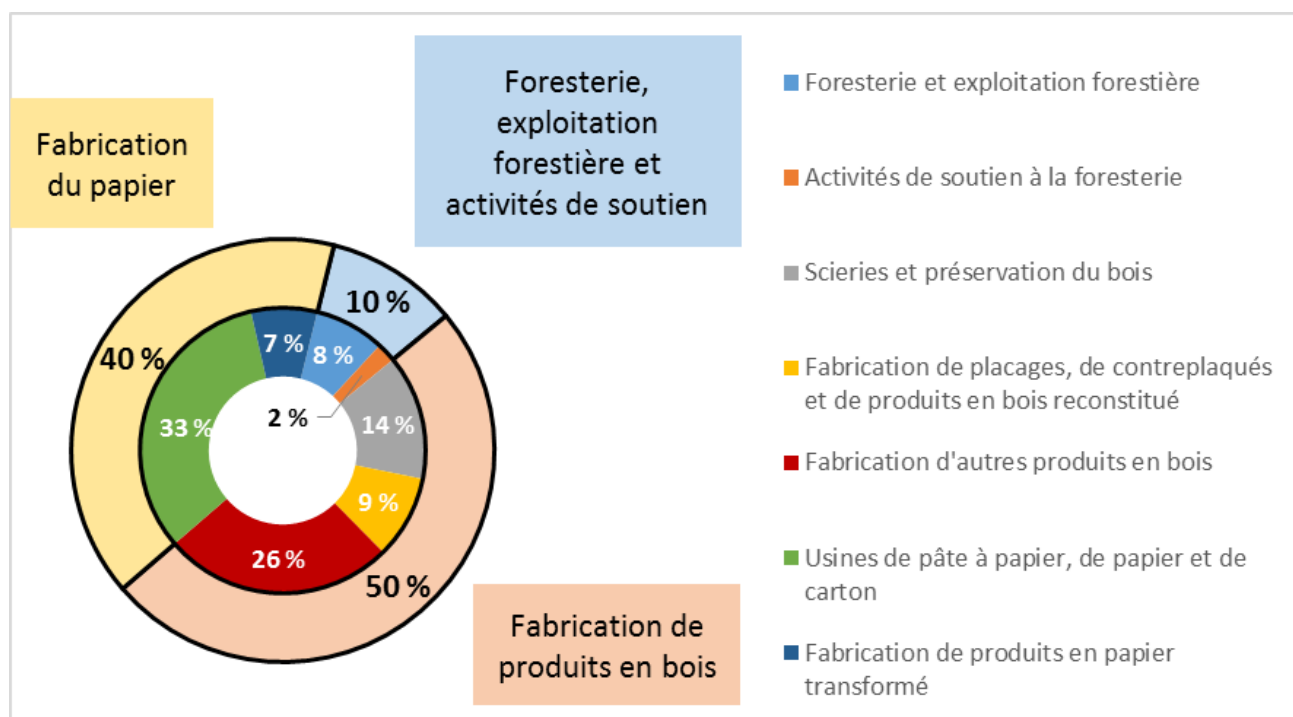
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	nd	nd
Fabrication des produits en bois	217,5	5,8 %
Fabrication du papier	291,3	1,7 %
Total	508,9	3,4 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 10 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

En Estrie, la fabrication de produits en bois et la fabrication du papier regroupent respectivement 50 % et 40 % des emplois liés au secteur forestier. Le besoin de main-d'œuvre est particulièrement important pour les usines de pâte à papier, de papier et de carton et les fabricants d'autres produits en bois.

De plus, l'Estrie présente des perspectives économiques positives en ce qui concerne la fabrication de produits en bois et la fabrication du papier. Leur PIB respectif a augmenté en moyenne de 5,8 % et de 1,7 % par année entre 2010 et 2015. Toutefois, le premier secteur demeure en période de rattrapage par rapport à sa valeur de 2007, alors que le second se trouve dans un cycle de croissance (ISQ 2017).

L'Estrie regroupe six MRC et une ville. Ces composantes ont toutes, à l'exception de la MRC Memphrémagog, un IDE supérieur à 1. La MRC Le Granit enregistre un indice de dépendance élevé de 8,32, qui la place d'ailleurs au cinquième rang à l'échelle du Québec.

Tableau 12 : Dépendance des MRC de l'Estrie au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
Le Granit	12,5 %	8,32	1
Les Sources	6,7 %	4,46	2
Le Haut-Saint-François	5,4 %	3,58	3
Le Val-Saint-François	5,3 %	3,54	4
Sherbrooke (ville)	1,9 %	1,29	6
Coaticook	3,5 %	2,31	5
Memphrémagog	1,2 %	0,78	7
Estrie	3,4 %*	2,23*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

08 – Abitibi-Témiscamingue

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 2^e
- Part de l'emploi : 5,1 %
- IDE : 3,38

Tableau 13 : Produit intérieur brut du secteur forestier

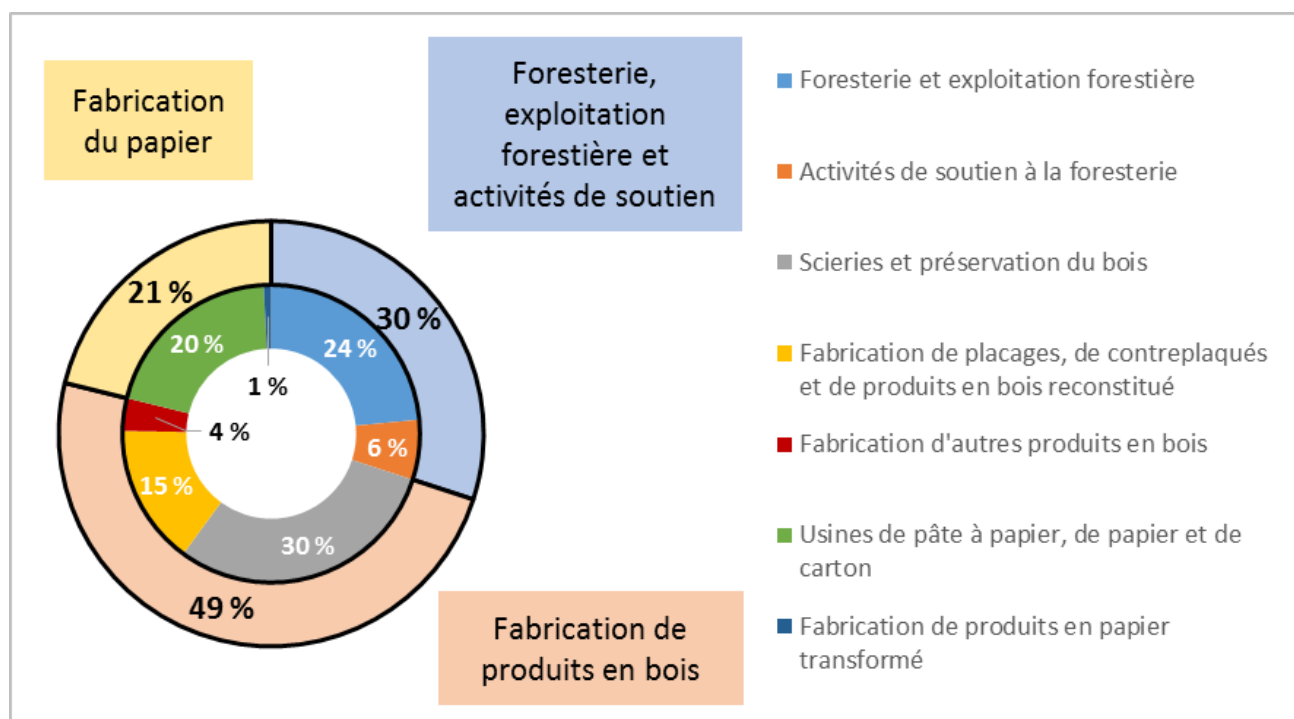
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	214,5	3,5 %
Fabrication des produits en bois	78,2	-1,1 %
Fabrication du papier	nd	nd
Total	292,7	2,2 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p. 48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 11 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Le secteur forestier est passablement diversifié en Abitibi-Témiscamingue. La fabrication de produits en bois occupe une place importante puisqu'elle regroupe 49 % des emplois du secteur. La foresterie, l'exploitation forestière et les activités de soutien de même que la fabrication de papier comptent respectivement pour 30 % et 21 % des emplois du secteur d'activité.

La fabrication de produits en bois emploie un grand nombre de travailleurs en Abitibi-Témiscamingue, mais son PIB est inférieur à celui de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien. De plus, ce secteur de fabrication demeure sous surveillance puisque son PIB montre une diminution moyenne de 1,1 % par année entre 2010 et 2015. Ce repli fait d'ailleurs en sorte que sa valeur ne représente que 70 % de ce qu'elle était en 2007. Pour l'ensemble des activités liées à la foresterie et à l'exploitation forestière, les perspectives sont positives; le PIB enregistre une croissance moyenne de 3,5 % par année entre 2010 et 2015. De plus, c'est l'Abitibi-Témiscamingue qui génère la plus importante valeur à ce chapitre, soit 214,5 M\$ en 2015, dans l'ensemble du Québec (ISQ 2017).

L'Abitibi-Témiscamingue compte trois MRC et une ville. À l'exception de Rouyn-Noranda, ces entités géographiques enregistrent un IDE supérieur à 1. Cet indice, d'une valeur de 3,38 en Abitibi-Témiscamingue, indiquerait que la région administrative arrive au deuxième rang au Québec quant à son niveau de dépendance à l'égard du secteur forestier. Cette situation est notamment attribuable à la MRC de Témiscamingue qui présente un indice de 9,94, soit le deuxième plus élevé parmi toutes les MRC québécoises. Soulignons aussi que, pour cette MRC, 14,9 % des emplois totaux sont liés au secteur forestier, lui donnant une fois de plus le second rang.

Tableau 14 : Dépendance des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
Témiscamingue	14,9 %	9,94	1
Rouyn-Noranda (ville)	0,7 %	0,46	5
Abitibi-Ouest	6,3 %	4,22	3
Abitibi	8,0 %	5,34	2
La Vallée-de-l'Or	4,0 %	2,67	4
Abitibi-Témiscamingue	5,1 %*	3,38*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 9^e
- Part de l'emploi : 2,9 %
- IDE : 1,9

Tableau 15 : Produit intérieur brut du secteur forestier

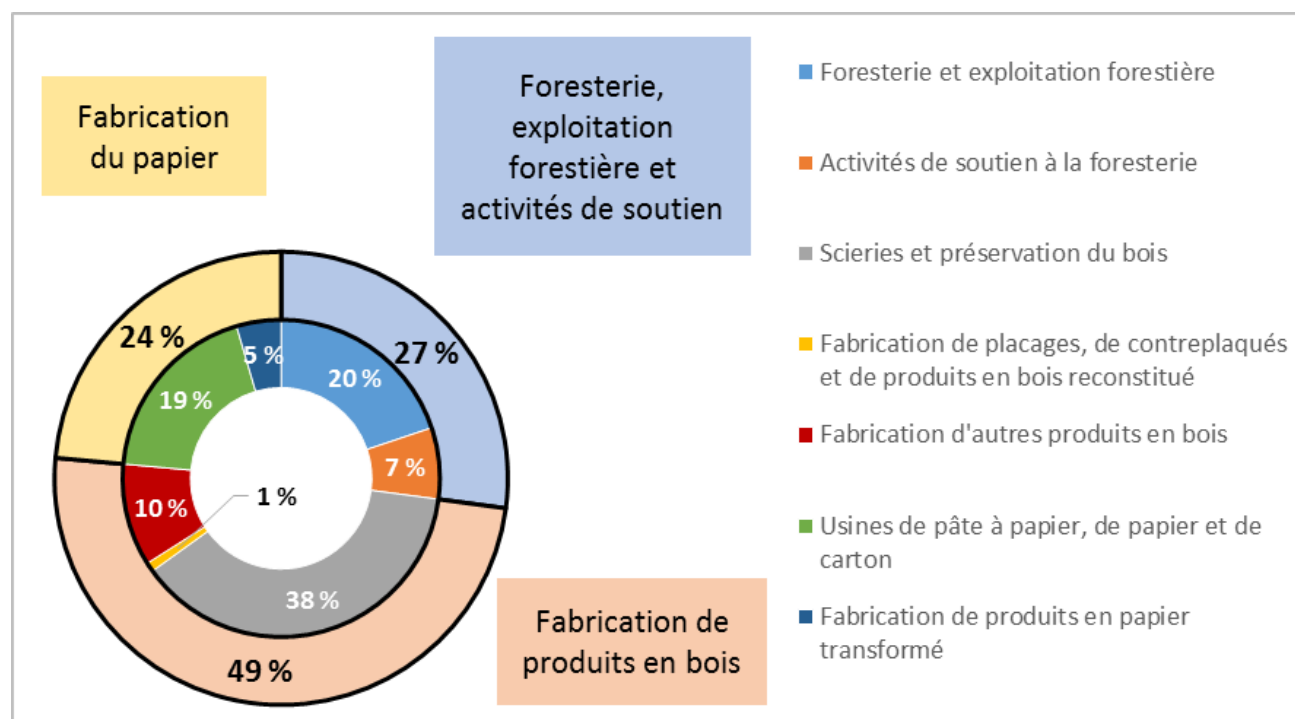
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	22,7	-7,9 %
Fabrication des produits en bois	31,8	6,2 %
Fabrication du papier	nd	nd
Total	54,5	-1,2 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p. 48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 12 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Environ la moitié des emplois du secteur forestier se trouve dans la fabrication de produits en bois sur la Côte-Nord. Cette représentativité est attribuable à l'apport important des scieries et de la préservation du bois. L'autre moitié des emplois se répartit presque également entre la foresterie, l'exploitation forestière et les activités de soutien (27 %) ainsi que la fabrication du papier (24 %).

Les perspectives économiques s'améliorent pour la fabrication de produits en bois. Son PIB a d'ailleurs enregistré une croissance moyenne annuelle de 6,2 % entre 2010 et 2015. Elle a ainsi ramené l'écart à environ 5 M\$ par rapport au niveau qui prévalait en 2007. Pour la foresterie et l'exploitation forestière, le PIB s'est replié de 7,9 % en moyenne par année entre 2010 et 2015. Un revirement de situation s'avérera nécessaire pour soutenir le bon niveau d'emploi dans la région.

La Côte-Nord compte six MRC et une administration régionale. De ce nombre, seulement deux MRC obtiennent un IDE supérieur à 1. Celle de la Haute-Côte-Nord (6,72) prend le dixième rang à l'échelle provinciale, alors que celle de Manicouagan (2,78) n'arrive qu'en 29^e position.

Tableau 16 : Dépendance des MRC de la Côte-Nord au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
La Haute-Côte-Nord	10,1 %	6,72	1
Manicouagan	4,2 %	2,78	2
Sept-Rivières	0,9 %	0,60	3
Caniapiscou	0,0 %	0,00	/
Kativik (administration régionale)	0,0 %	0,00	/
Golfe-du-Saint-Laurent	0,0 %	0,00	/
Minganie	0,0 %	0,00	/
Côte-Nord	2,9 %*	1,90*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

10 – Nord-du-Québec

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 1^{er}
- Part de l'emploi : 5,3 %
- IDE : 3,53

Tableau 17 : Produit intérieur brut du secteur forestier

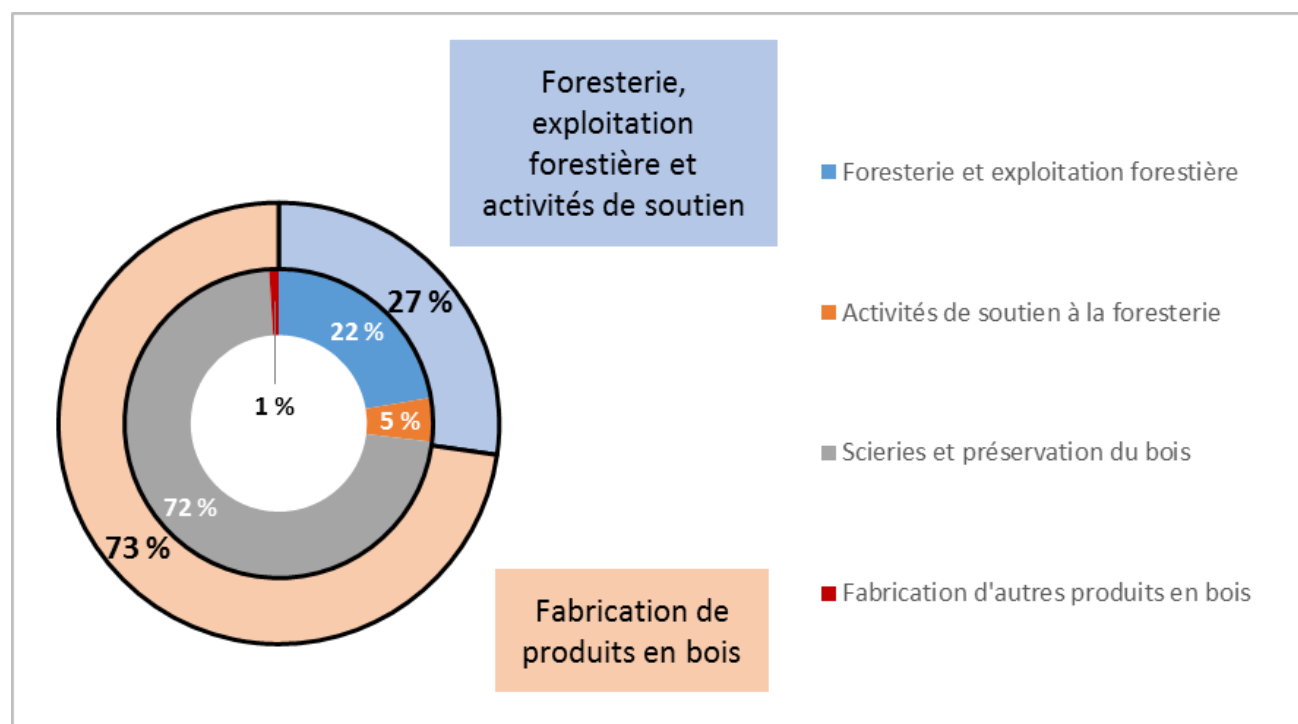
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	55,2	-1,3 %
Fabrication des produits en bois	51,1	8,6 %
Fabrication du papier	16,1	nd
Total	122,5	nd

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 13 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Pour la région administrative du Nord-du-Québec, le marché de l'emploi dans le secteur forestier repose sur la fabrication de produits en bois et l'ensemble des activités de la foresterie et de l'exploitation forestière. Ces deux pôles regroupent respectivement 73 % et 27 % des emplois du secteur. Les scieries et les activités de préservation du bois constituent d'ailleurs les principaux employeurs avec un poids de 72 %.

Dans son ensemble, le secteur forestier présente une amélioration de ses perspectives économiques, alors que son PIB a progressé en moyenne de 5,7 % entre 2010 et 2015. La fabrication de produits en bois, avec une hausse moyenne par année de 8,6 %, a compensé la légère diminution de 1,3 % par année pour la foresterie et l'exploitation forestière.

Le Nord-du-Québec enregistre l'IDE le plus élevé au Québec à l'égard du secteur forestier, soit 3,53 en 2015. Ce résultat met en évidence le rôle important du secteur dans le développement économique de la région. À cet effet, l'une de ses MRC, soit la Jamésie, enregistre un indice de dépendance élevé de 7,44, qui la positionne au septième rang au Québec. En raison de leur plus petite taille et de leur éloignement, la MRC Eeyou Istchee et l'Administration régionale Kativik présentent un IDE inférieur à 1.

Tableau 18 : Dépendance des MRC du Nord-du-Québec au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE
Jamésie	11,2 %	7,44
Kativik (administration régionale)	0,0 %	0,00
Eeyou Istchee	1,0 %	0,65
Nord-du-Québec	5,3 %*	3,53*

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

11 – Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 10^e
- Part de l'emploi : 2,2 %
- IDE : 1,47

Tableau 19 : Produit intérieur brut du secteur forestier

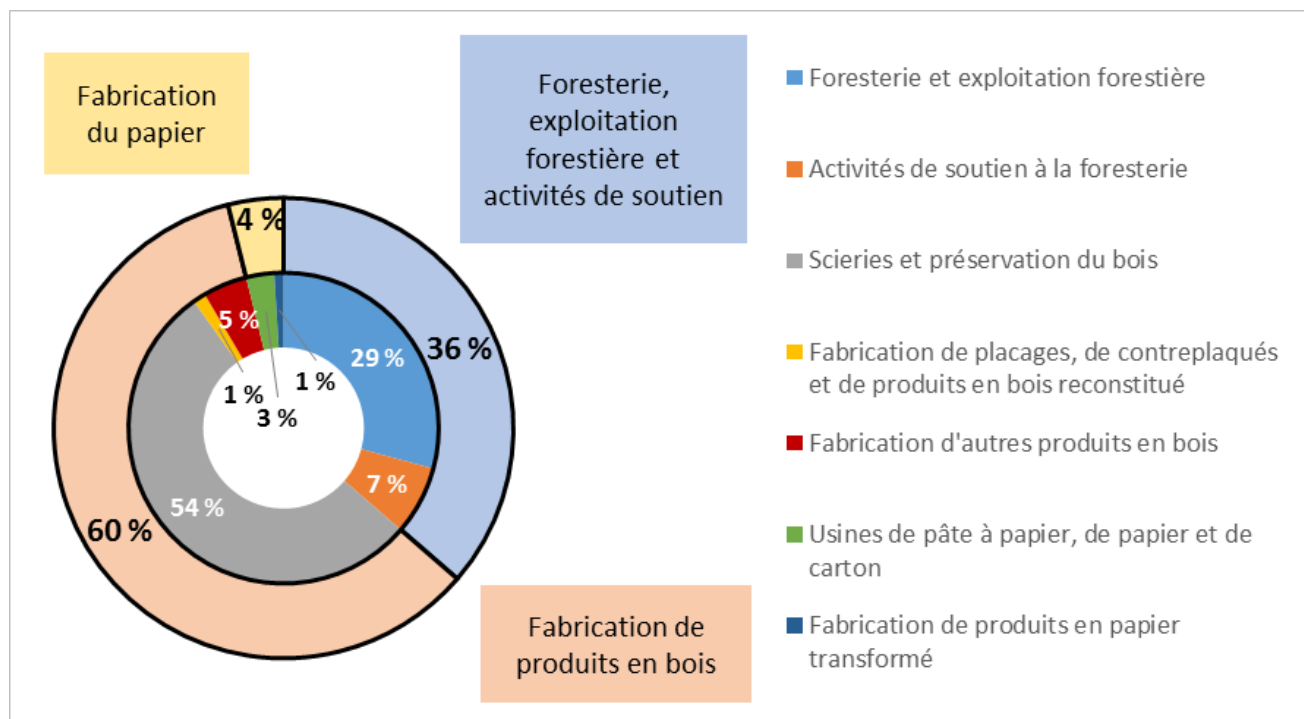
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	28,9	-2,4 %
Fabrication des produits en bois	33,9	13,2 %
Fabrication du papier	nd	nd
Total	62,9	4,3 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 14 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Pour la Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine, 60 % des emplois liés au secteur forestier se trouvent dans le secteur de la fabrication de produits en bois, particulièrement en raison de l'importance des scieries et des entreprises axées sur la préservation du bois. Le secteur de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien arrive au second rang, avec un apport de 36 % des emplois. La fabrication du papier ferme le cercle avec une part marginale de 4 % des emplois.

Dans son ensemble, le secteur forestier montre une croissance moyenne de son PIB de 4,3 % par année, pour la période comprise entre 2010 et 2015. Cette performance s'appuie principalement sur le gain moyen annuel de 13,2 % enregistré pour la fabrication de produits en bois. Pour la foresterie et l'exploitation forestière, le PIB présente un ralentissement moyen de 2,4 % par année entre 2010 et 2015. Cependant, une tendance à la hausse s'installe progressivement depuis 2013.

La région de la Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine est constituée de six MRC. Selon l'IDE calculé pour le secteur forestier, quatre de celles-ci présentent un indice supérieur à 1. Bien que l'ensemble du secteur forestier occupe une place importante dans le développement économique régional, la Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine est la seule région, de celles analysées dans ce document, dont aucune MRC ne figure parmi les 25 avec les IDE les plus élevés au Québec. Les activités liées à l'exploitation d'autres ressources naturelles et à l'industrie de la construction pourraient expliquer, en partie, ce contexte.

Tableau 20 : Dépendance des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	0,3 %	0,17	6
Rocher-Percé	0,7 %	0,46	5
La Côte-de-Gaspé	1,4 %	0,91	4
La Haute-Gaspésie	3,0 %	1,98	3
Bonaventure	4,2 %	2,76	2
Avignon	4,5 %	3,01	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,2 %*	1,47*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

12 – Chaudière-Appalaches

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 7^e
- Part de l'emploi : 3,4 %
- IDE : 2,28

Tableau 21 : Produit intérieur brut du secteur forestier

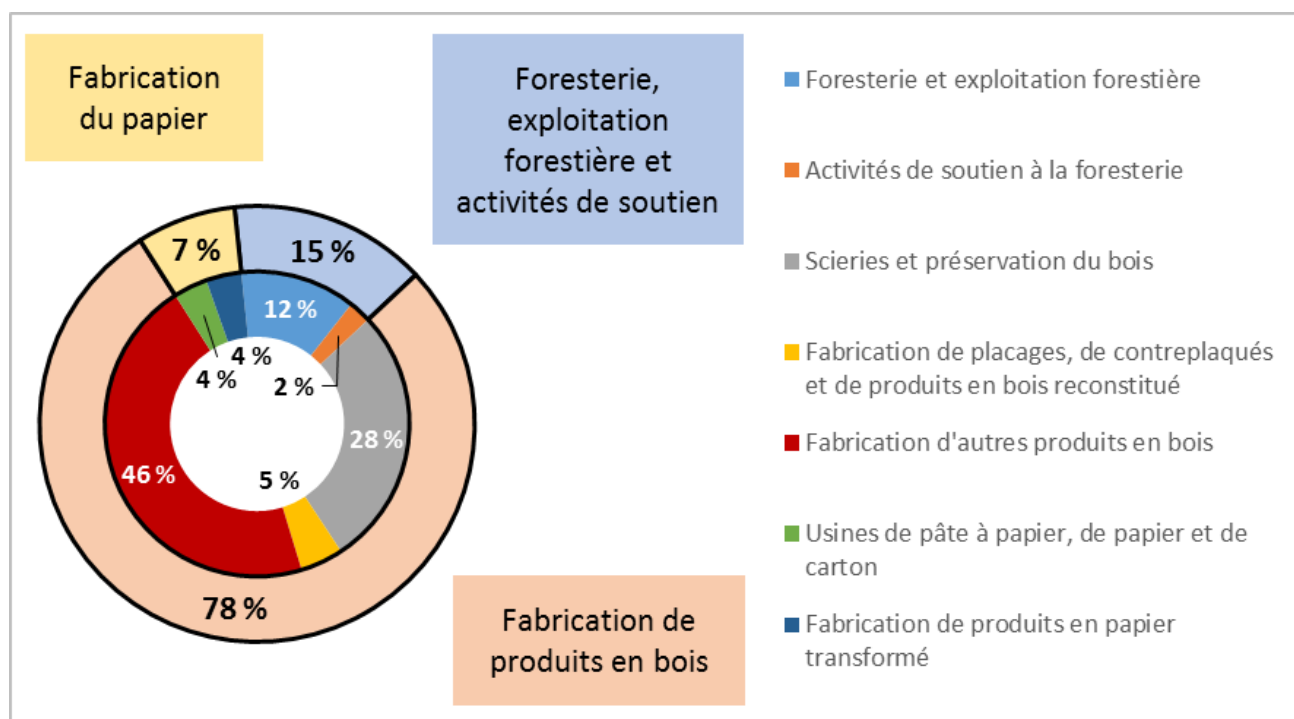
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	61,9	1,0 %
Fabrication des produits en bois	451,3	5,0 %
Fabrication du papier	nd	nd
Total	513,2	4,5 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 15 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

La fabrication de produits en bois regroupe 78 % des emplois liés au secteur forestier dans la Chaudière-Appalaches. Une grande proportion de ces emplois se trouve dans la fabrication d'autres produits en bois, de même que les scieries et la préservation du bois.

L'importance de la fabrication de produits en bois se reflète sur sa croissance économique. Entre 2010 et 2015, son PIB a augmenté de 5 % en moyenne par année dans la Chaudière-Appalaches. Avec une valeur de 451,3 M\$, ce secteur d'activité retrouve le dynamisme qui prévalait en 2008 et se dirige vers un niveau qui surpassera éventuellement le sommet atteint en 2007 (489,3 M\$). De son côté, le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière évolue en dents de scie. Néanmoins, il enregistre une croissance annuelle moyenne de 1 %.

On trouve neuf MRC et une ville dans la région de la Chaudière-Appalaches. De ce nombre, huit ont un IDE à l'égard du secteur forestier supérieur à 1. Les MRC de L'Islet et des Etchemins arrivent en tête de liste avec un indice respectif de 9,09 et 6,88. Leur niveau de dépendance élevé les positionne d'ailleurs au troisième et au neuvième rang parmi l'ensemble des MRC au Québec.

Tableau 22 : Dépendance des MRC de la Chaudière-Appalaches au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
L'Islet	13,7 %	9,09	1
Montmagny	5,5 %	3,68	5
Bellechasse	1,4 %	0,94	8
Lévis (ville)	0,8 %	0,53	9
La Nouvelle-Beauce	2,7 %	1,80	7
Robert-Cliche	6,4 %	4,26	4
Les Etchemins	10,3 %	6,88	2
Beauce-Sartigan	7,5 %	4,96	3
Les Appalaches	2,2 %	1,50	8
Lotbinière	2,9 %	1,93	6
Chaudière-Appalaches	3,4 %*	2,28*	/

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

17 – Centre-du-Québec

Importance de l'emploi du secteur forestier :

- Rang : 5^e
- Part de l'emploi : 3,6 %
- IDE : 2,38

Tableau 23 : Produit intérieur brut du secteur forestier

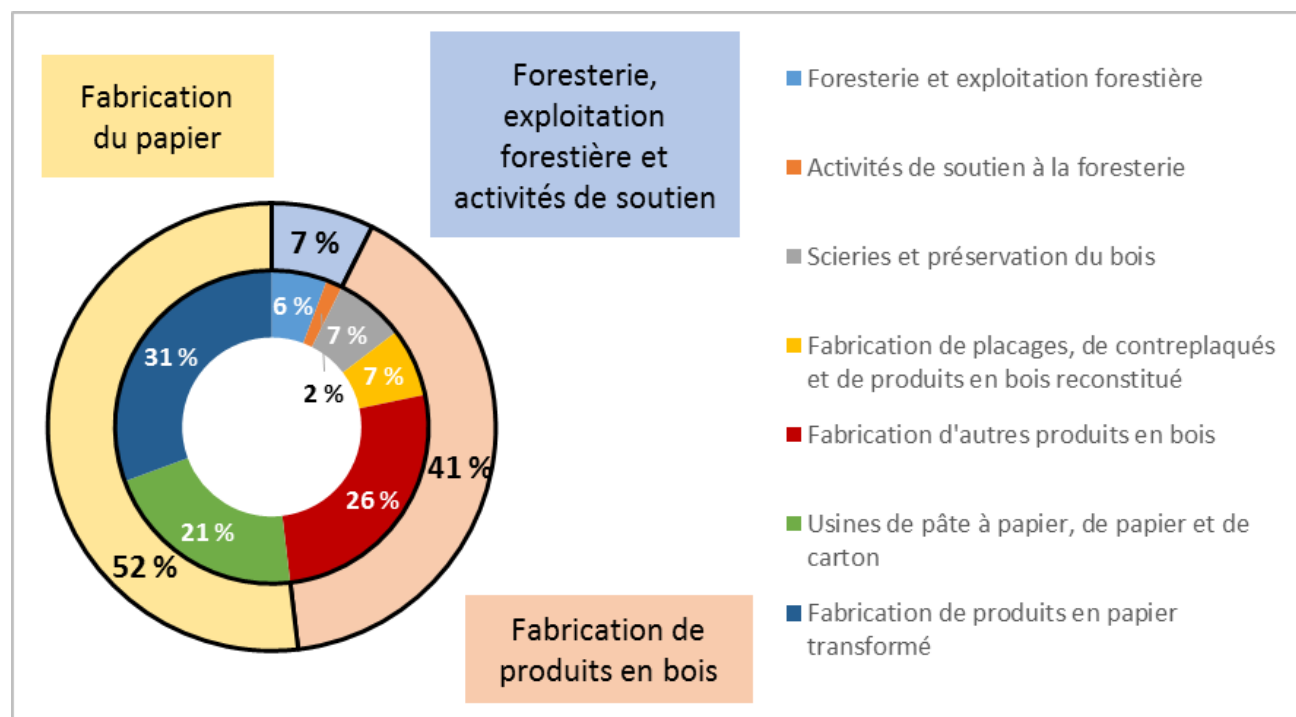
Secteur d'activité	PIB (M\$) (2015)	T.C.A.M. (2010-2015)
Foresterie, exploitation forestière	nd	nd
Fabrication des produits en bois	144,3	5,8 %
Fabrication du papier	242,8	2,6 %
Total	387,1	3,8 %

nd : données confidentielles

Source : ISQ, 2017. *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, p.48-131.

T.C.A.M. : Taux de croissance annuel moyen

Figure 16 : Répartition de l'emploi lié au secteur forestier en 2015



Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

Dans le Centre-du-Québec, la fabrication du papier emploie 52 % des travailleurs du secteur forestier. La région se distingue des autres par une forte proportion des emplois dans la fabrication de produits en papier transformé. Elle compte également sur l'apport des usines de pâte à papier, de papier et de carton. La fabrication de produits en bois occupe aussi une place importante dans le Centre-du-Québec, alors qu'elle regroupe 41 % des emplois de l'ensemble de l'industrie.

La croissance économique du secteur forestier repose principalement sur les entreprises de transformation du bois dans le Centre-du-Québec. Avec un PIB de 242,8 M\$ en 2015, la fabrication du papier atteint un nouveau sommet sur une période de 10 ans. Cette performance repose, notamment, sur la croissance moyenne annuelle de 2,6 % enregistrée entre 2010 et 2015. De son côté, la fabrication de produits en bois poursuit sa reprise avec une hausse moyenne de 5,8 % par année au cours de la même période. Son PIB de 144,3 M\$ en 2015 égale presque le niveau de 2008 et il laisse entrevoir un retour éventuel au niveau qui prévalait en 2007.

Le Centre-du-Québec regroupe cinq MRC. À l'exception de Nicolet-Yamaska, elles enregistrent un IDE supérieur à 1 à l'égard de l'industrie des produits forestiers. Celle d'Arthabaska se montre la plus sensible dans la région avec un indice de 3,85.

Tableau 24 : Dépendance économique du Centre-du-Québec au secteur forestier

MRC	Part des emplois rattachés au secteur forestier	IDE	Rang
L'Érable	3,5 %	2,36	2
Bécancour	1,8 %	1,19	4
Arthabaska	5,8 %	3,85	1
Drummond	2,8 %	1,89	3
Nicolet-Yamaska	1,4 %	0,93	5
Centre-du-Québec	3,6 %*	2,38*	1

Adapté de Statistique Canada, *Revenu d'emploi*, 2016 (basé sur les données de 2015). Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

**Les données pour la région ne peuvent pas être obtenues en calculant la moyenne des MRC, car les poids démographiques de ces dernières varient.*

Conclusion

Le secteur forestier est présent et génère des retombées économiques dans plus de 900 municipalités au Québec. La présente étude conclut également que 152 municipalités québécoises enregistrent un niveau de dépendance significatif à l'égard du secteur forestier, puisqu'il y représente 10 % et plus des emplois totaux. De plus, ces municipalités se répartissent dans 14 des 17 régions administratives, ce qui démontre l'importance du secteur forestier pour l'ensemble du Québec. Cette étude révèle également que certaines régions affichent une faible dépendance à l'égard du secteur forestier en raison de leur plus grande diversité industrielle. Cependant, elles contribuent tout de même au rayonnement de ce secteur d'activité puisqu'elles y comptent un nombre élevé d'emplois.

L'analyse réalisée montre également que dix régions administratives présentent une dépendance relative au secteur forestier plus élevée que la moyenne provinciale. Il s'agit, par ordre décroissant de dépendance, des régions du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les régions présentant une dépendance relative moins élevée au secteur forestier sont l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, la Capitale-Nationale, la Montérégie, Laval et Montréal. Les quatre dernières sont des régions où l'on trouve de plus grandes villes, et dont l'économie est naturellement plus diversifiée.

Finalement, l'élaboration d'un indicateur pour mesurer l'importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec constitue un outil pour soutenir et guider les orientations et les politiques publiques en appui à ce secteur d'importance.

Annexes

Annexe 1 : Dépendance économique à l'industrie forestière des régions et des MRC du Québec

Municipalité	Part dans l'emploi	IDE
Province de Québec	1,5 %	1,00
01 - Bas-Saint-Laurent	4,2 %	2,82
La Matapédia	11,4 %	7,58
La Matanie	3,9 %	2,61
La Mitis	5,5 %	3,65
Rimouski-Neigette	1,1 %	0,73
Les Basques	4,2 %	2,82
Rivière-du-Loup	3,6 %	2,40
Témiscouata	10,7 %	7,09
Kamouraska	2,6 %	1,76
02 - Saguenay—Lac-Saint-Jean	4,1 %	2,72
Domaine-du-Roy	9,0 %	6,00
Maria-Chapdelaine	13,5 %	8,99
Lac-Saint-Jean-Est	5,3 %	3,53
Saguenay (ville)	1,3 %	0,87
Fjord-du-Saguenay	3,9 %	2,62
03 - Capitale-Nationale	0,8 %	0,55
Charlevoix-Est	3,0 %	1,99
Charlevoix	3,4 %	2,28
L'Île-d'Orléans	0,3 %	0,19
La Côte-de-Beaupré	1,2 %	0,79
La Jacques-Cartier	0,7 %	0,48
Québec (agglomération)	0,6 %	0,37
Portneuf	2,8 %	1,83
04 - Mauricie	3,5 %	2,33
Mékinac	5,0 %	3,34
Shawinigan (ville)	2,8 %	1,83
Trois-Rivières (ville)	2,1 %	1,39
Les Chenaux	3,2 %	2,11
Maskinongé	3,9 %	2,60
La Tuque (agglomération)	19,8 %	13,17
05 - Estrie	3,4 %	2,23
Le Granit	12,5 %	8,32
Les Sources	6,7 %	4,46
Le Haut-Saint-François	5,4 %	3,58
Le Val-Saint-François	5,3 %	3,54
Sherbrooke (ville)	1,9 %	1,29
Coaticook	3,5 %	2,31
Memphrémagog	1,2 %	0,78
06 - Montréal	0,4 %	0,26
Montréal	0,4 %	0,26
07 - Outaouais	1,4 %	0,96
Papineau	6,1 %	4,04
Gatineau (ville)	0,8 %	0,51
Collines-de-l'Outaouais	1,3 %	0,84
La Vallée-de-la-Gatineau	7,1 %	4,69

Pontiac	3,6 %	2,37
08 - Abitibi-Témiscamingue	5,1 %	3,38
Témiscamingue	14,9 %	9,94
Rouyn-Noranda (ville)	0,7 %	0,46
Abitibi-Ouest	6,3 %	4,22
Abitibi	8,0 %	5,34
La Vallée-de-l'Or	4,0 %	2,67
09 - Côte-Nord	2,9 %	1,90
La Haute-Côte-Nord	10,1 %	6,72
Manicouagan	4,2 %	2,78
Sept-Rivières	0,9 %	0,60
Caniapiscau	0,0 %	0,00
Kativik (administration régionale)	0,0 %	0,00
Golfe-du-Saint-Laurent	0,0 %	0,00
Minganie	0,0 %	0,00
10 - Nord-du-Québec	11,2 %	7,44
Jamésie	11,2 %	7,44
Kativik (administration régionale)	0,0 %	0,00
Eeyou Istchee	1,0 %	0,65
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2,2 %	1,47
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	0,3 %	0,17
Rocher-Percé	0,7 %	0,46
La Côte-de-Gaspé	1,4 %	0,91
La Haute-Gaspésie	3,0 %	1,98
Bonaventure	4,2 %	2,76
Avignon	4,5 %	3,01
12 - Chaudière-Appalaches	3,4 %	2,28
L'Islet	13,7 %	9,09
Montmagny	5,5 %	3,68
Bellechasse	1,4 %	0,94
Lévis (ville)	0,8 %	0,53
La Nouvelle-Beauce	2,7 %	1,80
Robert-Cliche	6,4 %	4,26
Les Etchemins	10,3 %	6,88
Beauce-Sartigan	7,5 %	4,96
Les Appalaches	2,2 %	1,50
Lotbinière	2,9 %	1,93
13 - Laval	0,5 %	0,31
Laval (ville)	0,5 %	0,30
14 - Lanaudière	1,2 %	0,82
D'Autray	1,9 %	1,26
L'Assomption	0,6 %	0,43
Joliette	2,1 %	1,38
Matawinie	2,4 %	1,61
Montcalm	1,4 %	0,95
Les Moulins	0,9 %	0,58
15 - Laurentides	1,4 %	0,93
Deux-Montagnes	0,6 %	0,42
Thérèse-De Blainville	1,0 %	0,67
Mirabel (ville)	1,0 %	0,70
La Rivière-du-Nord	1,4 %	0,95
Argenteuil	3,2 %	2,10
Pays-d'en-Haut	0,5 %	0,35

<i>Laurentides</i>	1,4 %	0,95
<i>Antoine-Labelle</i>	6,7 %	4,45
16 - Montérégie	0,8 %	0,51
<i>Brome-Missisquoi</i>	2,0 %	1,33
<i>La Haute-Yamaska</i>	0,9 %	0,61
<i>Acton</i>	0,9 %	0,59
<i>Pierre-De Saurel</i>	0,9 %	0,59
<i>Les Maskoutains</i>	0,8 %	0,54
<i>Rouville</i>	0,9 %	0,62
<i>Haut-Richelieu</i>	1,2 %	0,80
<i>La Vallée-du-Richelieu</i>	0,6 %	0,38
<i>Longueuil (agglomération)</i>	0,5 %	0,31
<i>Marguerite-D'Youville</i>	0,2 %	0,13
<i>Roussillon</i>	1,1 %	0,74
<i>Les Jardins-de-Napierville</i>	1,6 %	1,06
<i>Haut-Saint-Laurent</i>	1,3 %	0,87
<i>Beauharnois-Salaberry</i>	0,8 %	0,56
<i>Vaudreuil-Soulanges</i>	0,8 %	0,56
17 - Centre-du-Québec	3,6 %	2,38
<i>L'Érable</i>	3,5 %	2,36
<i>Bécancour</i>	1,8 %	1,19
<i>Arthabaska</i>	5,8 %	3,85
<i>Drummond</i>	2,8 %	1,89
<i>Nicolet-Yamaska</i>	1,4 %	0,93

Annexe 2 : Description des codes SCIAN¹⁵

113 Foresterie et exploitation forestière

1131 Exploitation de terres à bois :

- 11 311 Exploitation de terres à bois
 - 113 110 Exploitation de terres à bois

1132 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers :

- 11 321 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
 - 113 210 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers ^{ÉU}

1133 Exploitation forestière :

- 11 331 Exploitation forestière
 - 113 311 Exploitation forestière (sauf à forfait) ^{CAN}
 - 113 312 Exploitation forestière à forfait ^{CAN}

1153 Activités de soutien à la foresterie

- 11 531 Activités de soutien à la foresterie
- 115 310 Activités de soutien à la foresterie

321 Fabrication de produits en bois

3211 Scieries et préservation du bois :

- 32 111 Scieries et préservation du bois
 - 321 111 Scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente) ^{MEX}
 - 321 112 Usines de bardeaux et de bardeaux de fente ^{MEX}
 - 321 114 Préservation du bois ^{ÉU}

¹⁵ Les codes SCIAN n'étant pas accompagnés d'un indice représentent des classes canadienne, mexicaine et américaine comparables. Les SCIAN accompagnés d'un indice ^{CAN} représentent une classe canadienne seulement. Ceux accompagnés d'un indice ^{ÉU} représentent des classes canadienne et américaine comparables. Finalement, les codes SCIAN accompagnés de ^{MEX} représentent des classes canadienne et américaine semblables.

- 3212 Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué :
- 32 121 Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué
 - 321 211 Usines de placages et de contreplaqués de feuillus ^{ÉU}
 - 321 212 Usines de placages et de contreplaqués de résineux ^{ÉU}
 - 321 215 Fabrication de produits de charpente en bois ^{CAN}
 - 321 216 Usines de panneaux de particules et de fibres ^{CAN}
 - 321 217 Usines de panneaux de copeaux ^{CAN}
- 3219 Fabrication d'autres produits en bois :
- 32 191 Fabrication de menuiseries préfabriquées
 - 321 911 Fabrication de fenêtres et de portes en bois ^{ÉU}
 - 321 919 Fabrication d'autres menuiseries préfabriquées ^{CAN}
 - 32 192 Fabrication de contenants et de palettes en bois
 - 321 920 Fabrication de contenants et de palettes en bois
 - 32 199 Fabrication de tous les autres produits en bois
 - 321 991 Préfabrication de maisons (mobiles) ^{ÉU}
 - 321 992 Préfabrication de bâtiments en bois ^{ÉU}
 - 321 999 Fabrication de tous les autres produits divers en bois ^{ÉU}

322 Fabrication du papier

- 3221 Usines de pâte à papier, de papier et de carton :
- 32 211 Usines de pâte à papier
 - 322 111 Usines de pâte mécanique ^{CAN}
 - 322 112 Usines de pâte chimique ^{CAN}
 - 32 212 Usines de papier
 - 322 121 Usines de papier (sauf le papier journal) ^{ÉU}
 - 322 122 Usines de papier journal ^{ÉU}
 - 32 213 Usines de carton
 - 322 130 Usines de carton ^{ÉU}
- 3222 Fabrication de produits en papier transformé :
- 32 221 Fabrication de contenants en carton
 - 322 211 Fabrication de boîtes en carton ondulé et en carton compact
 - 322 212 Fabrication de boîtes pliantes en carton
 - 322 219 Fabrication d'autres contenants en carton
 - 322 220 Fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité
 - 322 230 Fabrication d'articles de papeterie
 - 322 291 Fabrication de produits hygiéniques en papier
 - 322 299 Fabrication de tous les autres produits en papier transformé